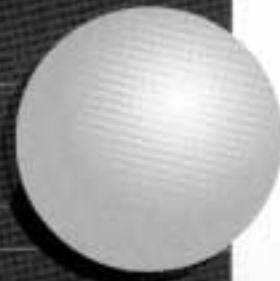


les FICHES de l'Observatoire



Juillet 2004 - N° 21

Pauvreté et exclusion en Loir-et-Cher en 2002

Tableau de bord n° 1

Les travaux de l'Observatoire menés sur les questions de l'inadéquation entre l'offre et la demande d'emploi ont souligné la nécessité d'apporter un éclairage complémentaire sur les publics les plus éloignés du marché du travail, en situation de précarité, de pauvreté ou d'exclusion. Ils ont été initiés dans le cadre d'un groupe de travail composé du Conseil Général, de la Préfecture, l'ANPE, la DDTEFP, le Contrat de Ville de Blois et l'Observatoire de l'Economie et des Territoires de Loir-et-Cher.

Les **V**ies chaotiques, ruptures familiales, sociales ou professionnelles, problèmes de santé, peuvent être à l'origine de situations de grande pauvreté ou parfois en découler. L'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale estime que plus de 3,5 millions de personnes vivent, en France, en dessous du seuil de pauvreté¹, soit un peu plus de 6 % de la population.

Ce premier tableau de bord s'appuie sur les données 2002, les chiffres pour l'année 2003 n'étant pas encore tous connus. Il est articulé autour de deux grands volets. Le premier présente **quelques caractéristiques des ménages rencontrant des difficultés** d'ordre financier, de logement, d'accès aux soins ou qui s'inscrivent dans un parcours d'insertion sociale ou professionnelle ; le second est consacré au **suivi des principaux dispositifs** mis en œuvre dans le cadre de la lutte contre l'exclusion.

Aux personnes en situation avérée de pauvreté ou d'exclusion ont parfois été associées des personnes fragiles, pouvant présenter un risque de bascule (jeunes sans qualification ou très peu qualifiés, personnes handicapées, personnes dépendantes de substances psycho-actives par exemple). Les enfants, particulièrement victimes des situations de précarité, ainsi que le précise le récent rapport du CERC (Conseil de l'Emploi, des Revenus et de la Cohésion Sociale), n'ont pas fait ici l'objet d'analyses spécifiques, le champ d'observation étant davantage centré sur les publics susceptibles d'accéder à un emploi. Néanmoins, ils sont comptabilisés dans bon nombre d'indicateurs.

Le Loir-et-Cher paraît de prime abord connaître **une situation moins défavorable que celle observée aux niveaux national et régional**, mais dans une moindre mesure, **régional**. Il compte **proportionnellement moins de bénéficiaires de minima sociaux ou de ménages surendettés** ; de surcroît **les évolutions enregistrées en 2002 sont presque toujours à son avantage**.

Le lien entre conjoncture et pauvreté est difficile à établir et encore n'est-il que partiel. Il convient donc de rester très prudent sur ce sujet. Force est cependant de constater que **la dégradation de l'emploi depuis mi-2001 et le contexte économique** encore récemment déprimé **semblent avoir eu des répercussions sur bon nombre d'indicateurs** qui connaissent des niveaux de progression importants. De fait, les dispositifs d'accompagnement social ou de santé ont été pleinement mobilisés, enregistrant pour la plupart **une augmentation très vive du nombre de personnes prises en charge**. En revanche, concernant les mesures d'accès à l'emploi, des choix paraissent avoir été opérés en faveur de quelques dispositifs très ciblés.

Les évolutions récentes, non prises en compte dans ce tableau de bord, **semblent confirmer l'aggravation de la précarité en Loir-et-Cher, voire son accentuation**. Les associations caritatives ont d'ailleurs tiré une fois de plus le signal d'alarme au cours de l'hiver 2003-2004, tant au niveau national que départemental. Parallèlement, les bailleurs sociaux évoquent une paupérisation toujours plus forte des habitants du parc HLM.

Cette tendance ne devrait pas s'inverser dans l'immédiat si l'on en juge par la faiblesse de la croissance économique actuelle et la poursuite de la hausse du chômage, en particulier de longue durée.

SOMMAIRE

Éléments sur les personnes en difficulté	2
Éléments de cadrage sur le niveau de ressources des ménages	2
Des difficultés liées à l'insuffisance des ressources	3
Les bénéficiaires d'aide dans le domaine de l'hébergement ou du logement	11
L'accès aux soins des plus démunis	16
Personnes rencontrant d'importantes difficultés d'accès à l'emploi	18
Éléments sur les dispositifs et mesures de lutte contre l'exclusion	21
Dispositifs et mesures d'hébergement ou d'accès à un logement	21
Dispositifs et mesures liés à la santé	24
Dispositifs et mesures liés à l'emploi ou à l'insertion professionnelle	25

1. Le seuil de pauvreté au sens de l'INSEE correspond à la moitié du niveau de vie médian par unité de consommation (environ 650 euros par mois en 2003)

Éléments sur les personnes en difficulté

Éléments de cadrage sur le niveau de ressources des ménages

Deux sources principales permettent d'appréhender les niveaux de ressources des ménages : les déclarations de revenus des personnes physiques et les déclarations de ressources auprès de la Caisse d'Allocations Familiales.

La première fournit des données avec deux ans de décalage ; elle n'intègre pas les ménages disposant d'un revenu très faible, voire nul, qui ne font pas de déclaration. Il convient aussi de souligner que de nombreux ménages non imposés disposent de revenus ne les plaçant cependant pas en situation de pauvreté. La seconde regroupe l'ensemble des ménages allocataires de la CAF bénéficiant de prestations familiales, de prestations logement ou de minima sociaux. Précisons aussi que certaines prestations ne sont pas soumises à condition de ressources. A l'inverse, quelques publics fragiles, dont les jeunes ne bénéficiant d'aucune allocation de la CAF, ne sont pas pris en compte dans ces statistiques.

Ces deux données de cadrage sont donc incomplètes mais apportent néanmoins un éclairage intéressant.

➤ Près d'un foyer sur deux dispose d'un revenu non imposable

Foyers non imposés en 2000 et 2001

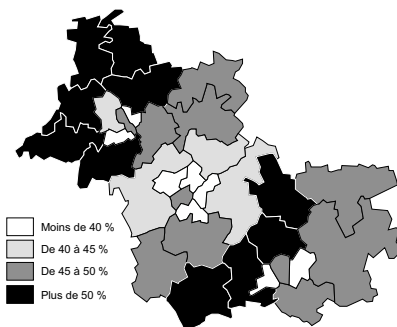
	Part des foyers non imposés en %		Revenu moyen des foyers non imposés en euros	
	2000	2001	2000	2001
Loir-et-Cher	46,2	46,6	6 390	6 733
Région Centre	45,7	46,3	6 325	6 668
France ²	47,6	47,4	6 058	6 438

D'après source : Direction des Services Fiscaux

Le revenu moyen des foyers non imposés ayant fait une déclaration de ressources se situe à un niveau **légèrement supérieur au revenu moyen régional ou national**. Il a progressé de 5,4 % en 2001, soit une hausse identique à celle observée en région Centre, inférieure à la progression française (+ 6,3 %).

➤ 46,6 % des foyers du Loir-et-Cher ne sont pas imposés en 2001, soit 81 546 ménages (80 260 en 2000)

Part des foyers non imposés par canton en 2001



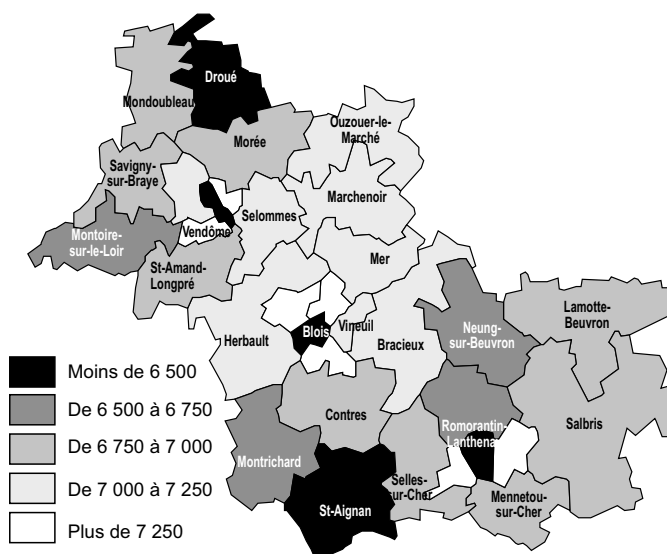
D'après source : Direction des Services Fiscaux

Sauf mention contraire, l'ensemble des chiffres présentés dans ce tableau de bord (dans les graphiques, tableaux comme dans le corps du texte) concerne l'année 2002.

Les évolutions sont représentées par un système de flèche commun à l'ensemble du document :

- ↗ évolution supérieure à 10 %, ↗ évolution comprise entre 1 et 10 %, → évolution comprise entre - 1 et + 1 %, ↘ évolution comprise entre - 1 et - 10 %, ↙ évolution inférieure à - 10 %

Revenu moyen des foyers fiscaux non imposés en 2001 (en euros)



D'après source : Direction des Services Fiscaux

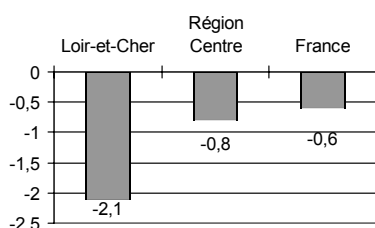
2. Pour les statistiques nationales, les chiffres retenus dans ce tableau de bord ne concernent que la métropole. Les Départements d'Outre Mer, fortement touchés par la précarité, présentent des spécificités qui influent sur les chiffres moyens et rendent plus difficile les comparaisons.

➤ Faible niveau de ressources des allocataires de la CAF

Parmi les allocataires CAF, près d'un ménage sur trois vit avec un **revenu³ inférieur au seuil de pauvreté** en Loir-et-Cher (soit près de **15 000 ménages**). Une proportion analogue avait été observée en 2000 sur l'ensemble du territoire national.

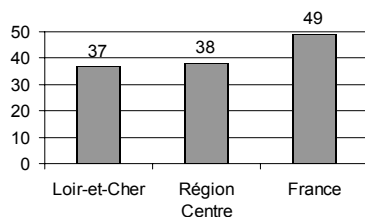
Des difficultés liées à l'insuffisance des ressources

Evolution du nombre d'allocataires de minima sociaux 2001-2002 (en %)



D'après sources : CAF, CNAF, MSA, CCMSA, CNAV, ASSEDIC, DRESS

Nombre de bénéficiaires de minima sociaux⁴ pour 1 000 habitants



D'après sources : CAF, CNAF, MSA, CCMSA, CNAV, ASSEDIC, DRESS, INSEE

L'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH) est attribuée sous conditions de ressources aux personnes âgées de 20 à 60 ans, pour lesquelles la COTOREP a reconnu une incapacité permanente d'au moins 80 % ou une incapacité de travail avec un taux d'incapacité compris entre 50 et 80 %.

4. Minima pour lesquels les chiffres sont disponibles et comparables sur les trois territoires

➤ Plus de 12 000 bénéficiaires de minima sociaux en 2002

On appelle "minima sociaux" l'ensemble des prestations sociales non soumises à cotisation et attribuées sous condition de ressources en vue d'assurer à l'individu et à sa famille un revenu minimum.

Le nombre de bénéficiaires de minima sociaux est en léger recul fin 2002 par rapport à l'année précédente (- 2,1 %), plus marqué cependant qu'en moyenne nationale (- 0,6 %). D'importantes disparités apparaissent selon la nature de l'allocation et le public concerné. La baisse observée est directement corrélée à la régression du nombre d'allocataires du minimum vieillesse, due à l'amélioration des droits à la retraite. **Les bénéficiaires d'âge actif sont plus nombreux en 2002** : 9 651 personnes (soit une hausse de 1,1 % en un an).

Proportionnellement à la population, **le nombre de bénéficiaires** de minima sociaux est **plus faible en Loir-et-Cher** (37 bénéficiaires pour 1 000 habitants) **que sur l'ensemble du territoire métropolitain** (49 % pour les minima pour lesquels l'information est comparable avec le département). Il se situe à un **niveau proche de celui de la région**. A l'exception de l'allocation spécifique de solidarité, la part de bénéficiaires par dispositif est moins élevée en Loir-et-Cher.

Nombre d'allocataires (au 31 décembre) et évolution

		2001	2002	Evolution 02/01	
Allocation aux Adultes Handicapés	AAH	2 835	2 862	+ 1,0 %	↗
Allocation de Parent Isolé	API	505	501	- 0,8 %	→
Revenu Minimum d'Insertion	RMI	3 667	3 739	+ 2,0 %	↗
Allocation d'Insertion	AI	106	142	+ 34,0 %	↗↗
Allocation de Solidarité Spécifique	ASS	2 092	2 045	- 2,2 %	↘
Allocation d'Assurance Veuvage		Non disponible			
Allocation Supplémentaire du minimum Vieillesse	FSV	2 794	2 426	- 13,2 %	↘↘
Fonds Spécial Invalidité	FSI	342	362	+ 5,8 %	↗
Ensemble des minima sociaux en Loir-et-Cher		12 341	12 077	- 2,1 %	↘

Sources : CPAM, MSA, CNAF, CCMSA, CNAV, ASSEDIC, DRESS

Hausse modérée du nombre d'allocataires adultes handicapés

Le nombre de bénéficiaires de l'AAH ne cesse de progresser ces dernières années, suivant la tendance nationale. Directement liée aux décisions prises par les COTOREP, cette évolution a touché plus particulièrement les personnes dont le taux d'incapacité est évalué entre 50 et 79 %.

Près de 3 bénéficiaires sur 10 ont moins de 35 ans. La part de jeunes bénéficiaires est, comme au plan national, en recul (33,7 % en 1997, 29,5 % en 2002).

La localisation d'établissements d'accueil ou de foyers d'hébergement crée des disparités territoriales importantes.

3. RUC : revenu par unité de consommation

➤ 501 allocataires de l'API, près de 1 400 personnes couvertes

➤ 287 ouvertures de droit à l'API en 2002

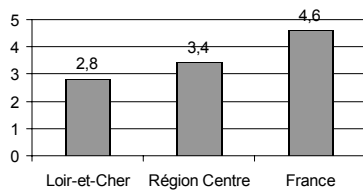
➤ Dans plus de 6 cas sur 10, les bénéficiaires ne disposaient d'aucune ressource extérieure lors de l'ouverture de droit

➤ L'API concerne les femmes dans plus de 98 % des cas

➤ 35 % ont moins de 25 ans

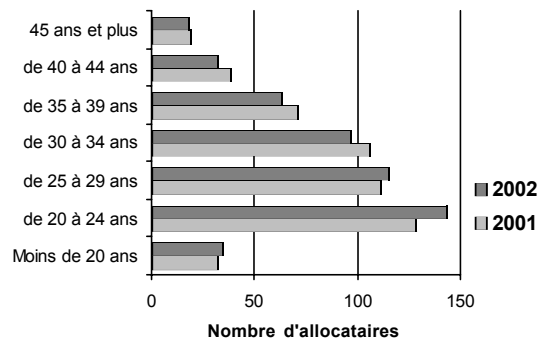
➤ 7 % ont moins de 20 ans

Nombre d'allocataires de l'API pour 1 000 personnes de 15 à 60 ans



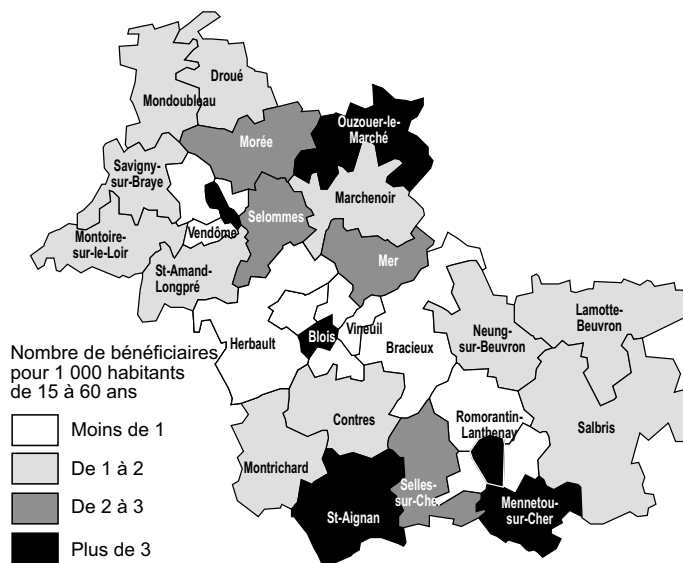
D'après sources : INSEE-RGP, CAF

Répartition des allocataires de l'API par âge



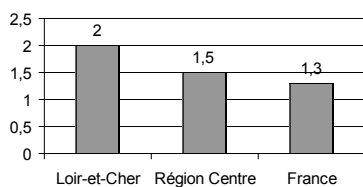
Source : CAF de Loir-et-Cher

Nombre d'allocataires de l'API pour 1 000 habitants de 15 à 60 ans par canton



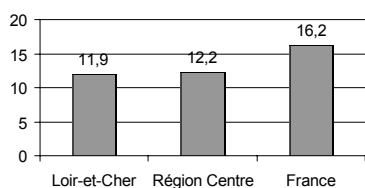
D'après sources : INSEE-RGP - CAF

Evolution du nombre de bénéficiaires du RMI 2001-2002 (en %)



D'après sources : CAF, MSA

Nombre de personnes couvertes pour 1 000 habitants



D'après sources : INSEE-RGP, CAF, MSA

En Loir-et-Cher, 3,3 % des foyers bénéficient du RMI

Avec 3 739 allocataires du RMI au 31 décembre 2002, le Loir-et-Cher a connu une progression légèrement supérieure à celle constatée dans les autres territoires de référence (Centre et France).

928 foyers sont entrés dans le dispositif RMI au cours de l'année 2002 (soit 7,8 % de plus qu'en 2001), représentant 2 874 personnes.

Parmi les nouveaux inscrits :

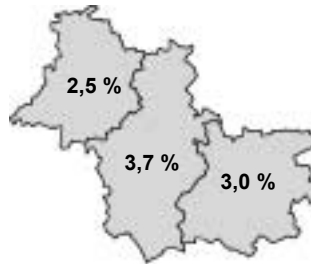
- 37,2 % ont moins de 30 ans (34,5 % en 2001)
- 56,4 % sont des femmes

52,8 % des bénéficiaires du RMI ressortissant de la CAF⁵ sont des personnes seules, 24,4 % sont des familles monoparentales.

5. L'allocation du RMI est versée, selon le régime du bénéficiaire, par la CAF ou la MSA.

► Le nombre de foyers bénéficiaires du RMI est proportionnellement plus important dans l'agglomération blésoise que dans le reste du Loir-et-Cher. Il atteint 5 % des ménages

Part de foyers bénéficiaires du RMI (payés ou suspendus) sur le nombre total de ménages



Pour plus d'informations

Les fiches de l'Observatoire n°11 :
Les bénéficiaires du RMI en Loir-et-Cher,
tableau de bord n°1 - Bilan 2002 - mai 2003

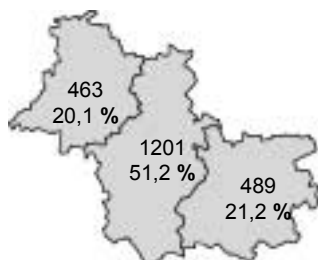
D'après sources : Echancier CLI - INSEE

Les allocations liées à la perte d'un emploi

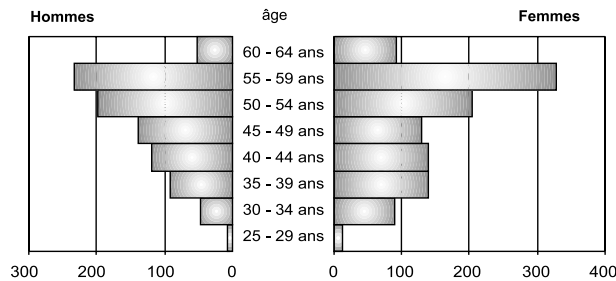
L'Allocation de Solidarité Spécifique (ASS) est versée par les ASSEDIC aux chômeurs qui ont épuisé leurs droits à l'assurance chômage. L'allocataire doit justifier d'au moins cinq années d'activité salariée au cours des dix dernières années précédant la rupture du contrat

Répartition du nombre d'allocataires de l'ASS par sexe et âge

Nombre de bénéficiaires de l'ASS au 31/12/2001⁶ et poids dans le total départemental

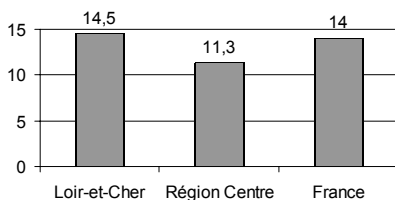


Source : ASSEDIC



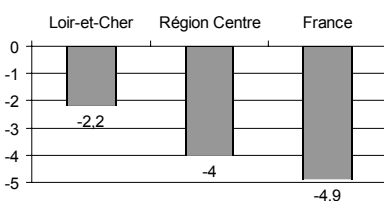
D'après source : ASSEDIC

Nombre de bénéficiaires de l'ASS pour 1 000 actifs



D'après sources : ASSEDIC, INSEE-RGP

Evolution du nombre de bénéficiaires de l'ASS 2001-2002 (en %)



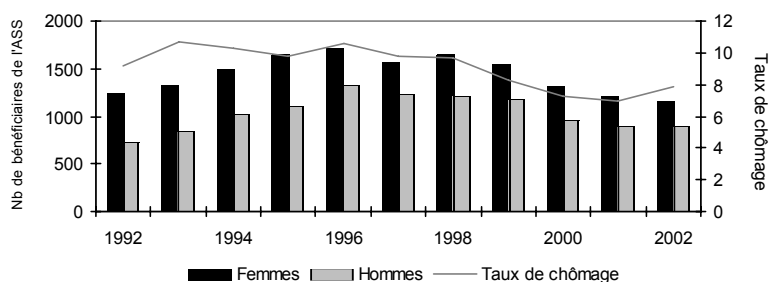
D'après source : ASSEDIC

- **56,5 % des bénéficiaires de l'Allocation de Solidarité Spécifique sont des femmes, d'avantage touchées par le chômage de longue durée que les hommes.**

Elles sont proportionnellement un peu moins nombreuses parmi les bénéficiaires de l'ASS qu'en 2000 et 2001 (respectivement 57,7 et 57,8 %).

- L'ASS touche **une population âgée** : près de 55 % ont 50 ans ou plus.
- L'**ancienneté** moyenne dans le dispositif est **de plus de 4,5 ans**. Elle diffère peu entre les hommes et les femmes mais globalement, s'accroît avec l'âge.

Evolution du nombre de bénéficiaires de l'ASS depuis 1992

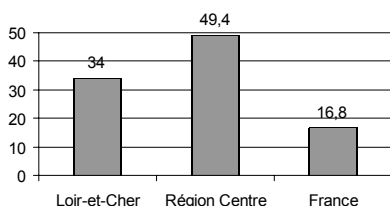


D'après sources : ASSEDIC - DRTE - INSEE

6. Les chiffres par arrondissement ne sont pas disponibles pour 2002

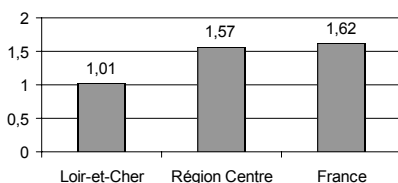
L'Allocation d'Insertion (AI) est destinée aux détenus libérés ou aux personnes en attente de réinsertion ou de reclassement (salariés expatriés non affiliés à l'assurance chômage, victimes d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle dont le contrat de travail est suspendu ou en attente d'un stage de reconversion, réfugiés ayant demandé l'asile politique ou ayant obtenu le statut de réfugié auprès de l'OFPPA).

Evolution du nombre de bénéficiaires de l'AI 2001-2002 (en %)



D'après source : ASSEDIC

Nombre de bénéficiaires de l'AI pour 1 000 actifs



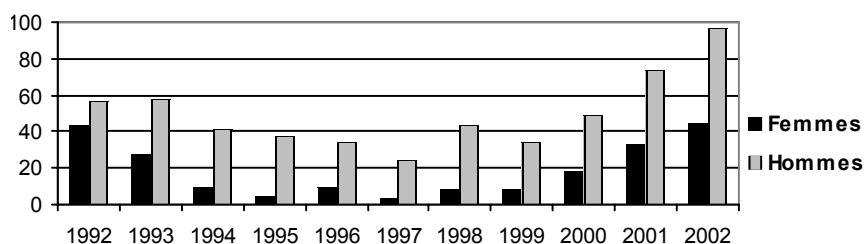
D'après sources : ASSEDIC, INSEE-RGP

L'Allocation de Solidarité Spécifique, destinée aux chômeurs en fin de droits et justifiant d'une activité antérieure suffisante, **accuse un net recul, amorcé dès la fin des années 90** dans le département. Une tendance analogue est constatée au plan national. La réduction du nombre de bénéficiaires **résulte du recentrage des politiques de l'emploi** vers les publics les plus en difficulté (notamment par la loi relative à la prévention et à la lutte contre les exclusions⁷) **et d'une baisse du chômage de longue durée** (- 46 % de demandeurs d'emploi de plus de 3 ans entre 1999 et 2002 en Loir-et-Cher).

La diminution du nombre de bénéficiaires est plus modérée en 2002 en raison de la baisse générale de l'activité économique et de la reprise du chômage.

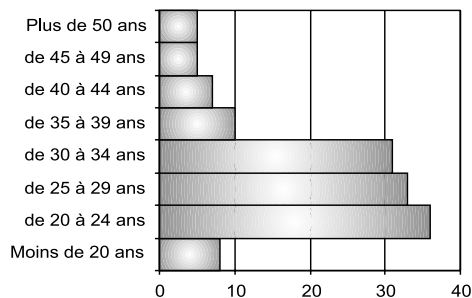
A l'inverse, **l'Allocation d'Insertion connaît depuis trois ans une forte progression**. Celle-ci porte sur un effectif restreint (142 en 2002). L'évolution récente du nombre de bénéficiaires de l'AI est **directement liée à l'arrivée en Loir-et-Cher d'un nombre croissant de demandeurs d'asile**.

Evolution du nombre de bénéficiaires de l'AI depuis 1992



D'après source : ASSEDIC

Répartition des bénéficiaires de l'AI par âge



D'après source : ASSEDIC

Les femmes sont de plus en plus nombreuses (près d'un bénéficiaire sur 3 contre moins d'un sur 5 à la fin des années 90).

- **Trois bénéficiaires sur quatre ont entre 20 et 35 ans.**
- **L'ancienneté moyenne est inférieure à 6 mois** (167 jours pour les hommes, 159 pour les femmes).

7. Loi n° 98-657 du 29 juillet 1998

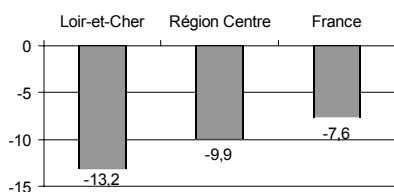
Les allocations liées à l'âge

L'Allocation Supplémentaire Vieillesse (FSV) est un complément de ressources qui permet de porter au niveau du "minimum vieillesse" les revenus des personnes âgées disposant de faibles moyens d'existence.

Avec 2 426 allocataires du supplément du minimum vieillesse au 31 décembre 2002, la **tendance à la baisse** (- 13,2 % en 2002), observée depuis plusieurs années aux plans départemental comme régional ou national, **se confirme. Elle traduit l'amélioration progressive des droits à la retraite.**

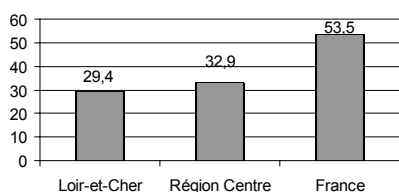
Près d'un quart de ces personnes relèvent du régime agricole (MSA), anciens salariés pour un tiers, non salariés pour les deux autres tiers.

Evolution du nombre de bénéficiaires du FSV 2001-2002 (en %)



D'après source : DRESS

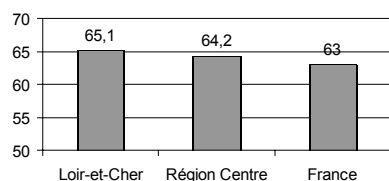
Part des bénéficiaires du FSV dans la population de 60 ans et plus (en ‰)



D'après sources : DRESS, INSEE-RGP

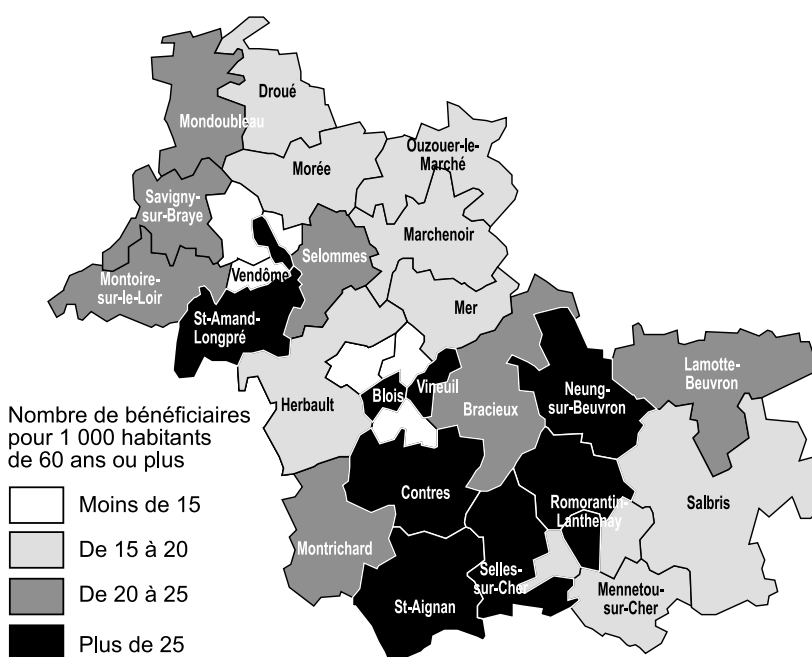
- Les femmes sont les principales bénéficiaires du minimum vieillesse
- 80 % d'entre elles sont isolées

Part des femmes parmi les bénéficiaires du FSV (en %)



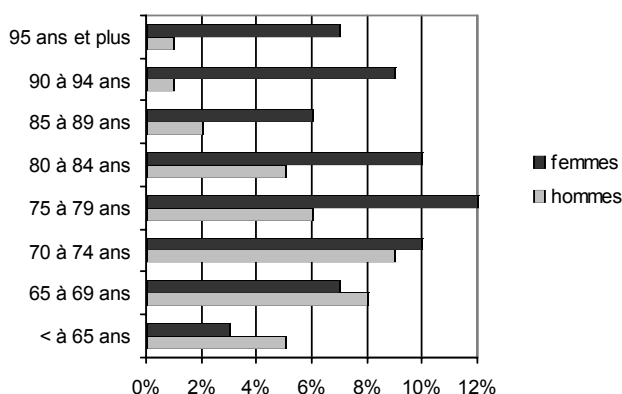
D'après sources : DRESS, INSEE

Part des bénéficiaires du FSV⁸ dans la population de 60 ans et plus



D'après sources : INSEE- CAF

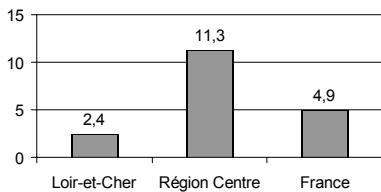
Répartition par âge et par sexe des bénéficiaires du FSV



D'après source : CRAM Centre

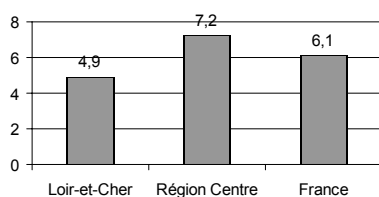
8. Les chiffres par cantons ne couvrent pas la totalité des bénéficiaires du FSV (différence de sources statistiques). Ils permettent néanmoins d'effectuer localement des comparaisons.

Evolution du nombre de dossiers déposés 2001-2002 (en %)



D'après source : Secrétariat de la Commission de surendettement

Part des ménages ayant déposé un dossier de surendettement (en ‰)



D'après sources : Secrétariat de la Commission de surendettement, INSEE-RGP

Parmi les personnes ayant déposé un dossier :

- près d'un tiers ont entre 35 et 44 ans
- un quart entre 25 et 34 ans
- la moitié des ménages n'ont pas d'enfants à charge

FAJD : Fonds départemental d'Aide aux Jeunes en Difficulté

Objectif : faciliter l'insertion sociale et professionnelle des jeunes (de 16 à 25 ans) en difficulté.

Forme de l'aide : secours financier ponctuel, aide financière ou action d'accompagnement dans la réalisation d'un projet d'insertion.

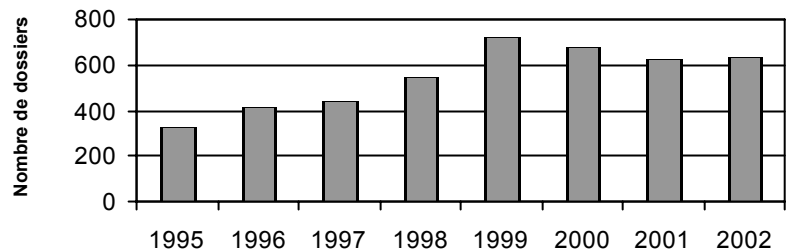
➤ Le surendettement

Nombre de dossiers déposés auprès de la Commission de surendettement

	2001	2002	Evolution 02 / 01
Nb de dossiers	622	637	+ 2,4 %

D'après source : Secrétariat de la Commission de surendettement

Evolution du nombre de dossiers déposés



D'après source : Secrétariat de la Commission de surendettement

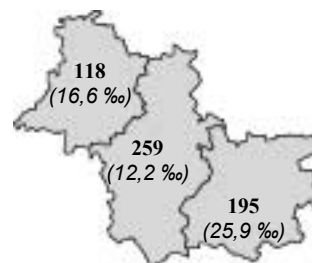
Après deux années de recul, **le nombre de dossiers déposés** auprès de la Commission de surendettement **progressé de nouveau** en Loir-et-Cher mais **beaucoup plus faiblement qu'en région Centre**, qui enregistre une très forte hausse, **ou qu'en France**.

Selon les informations transmises par le secrétariat de la Commission, les trois quarts des ménages sont locataires, un sur dix en cours d'acquisition.

Les divorces et séparations apparaissent comme l'une des causes du surendettement. Ils concernent environ 30 % des ménages surendettés.

➤ Les jeunes en difficulté

Nombre de bénéficiaires du FAJD en 2001 et leur part dans le total des jeunes de 16 à 25 ans



D'après source: DDASS

565 jeunes ont bénéficié du FAJD en 2002, soit 1,5 % des jeunes de 16 à 25 ans.

- Un jeune bénéficiaire sur deux est logé chez des parents ou amis (34 % en France).
- 46 % des aides couvrent des besoins alimentaires, 22 % les transports (contre respectivement 50 % et 31 % au plan national).

Le nombre de bénéficiaires du FAJD est en 2002 légèrement inférieur à celui de 2001 (572).

- **Les aides financières accordées dans le cadre de l'ASE (Aide Sociale à l'Enfance)** sont versées sous forme de secours exceptionnels ou d'allocations mensuelles pour permettre aux familles de faire face à des situations de détresse financière.

- **Les secours exceptionnels accordés par le Président du Conseil Général**, après évaluation sociale, sont destinés aux personnes en situation de précarité ponctuelle ou durable. Ces secours concernent principalement des ménages isolés ou sans enfants à charge.

➤ Détresse financière et interventions du Conseil Général

Nombre de ménages aidés

	2001	2002	Evolution 02 / 01
Nb de familles aidées par l'ASE	2 299	2 552	+ 11 %
Nb de secours exceptionnels accordés par le Président du Conseil Général	858	817	- 4,8 %

D'après source : Conseil Général

Ces deux aides peuvent couvrir des impayés ou des dépenses liées à la vie courante. Principalement mobilisées pour des besoins alimentaires ou le maintien de l'énergie, elles peuvent également concerner des frais de transport, d'assurance par exemple, et pour l'ASE des frais de garde d'enfant, de scolarité, etc. Ainsi, en 2002, 40 % des **secours exceptionnels** ont été **accordés pour le paiement de factures d'énergie** (électricité, gaz, bois, fuel), 9 % pour des factures d'eau, 28 % **pour une aide alimentaire**.

➤ L'accueil par les associations caritatives

Association	Nature de l'information	2001	2002	2003
Les Restos du Cœur	Nombre de bénéficiaires		1 900	
Secours Catholique	Nombre de situations de pauvreté rencontrées*	3 148	2 935	3 031
Secours Populaire	Nombre de familles aidées ou suivies			1609
Épiceries sociales				
- la Passerelle (Blois)	Nb de familles bénéficiaires	890	1 126	1 217
	Nombre de personnes		3 108	3 164
- la Courte Echelle (Romo.)	Nb de familles bénéficiaires	170	177	161
	Nombre de personnes	348	374	348
- Au P'tit Marché (Vendôme)	Nb de familles bénéficiaires	37	40	
	Nombre de personnes	129	101	

*Les chiffres intègrent l'ensemble des situations rencontrées (permanences, accueil pour errants, épiceries sociales, vestiaires, etc)

Les associations œuvrent au quotidien auprès de personnes fragilisées. Elles leur apportent un toit, un repas, une aide matérielle ou financière mais aussi une écoute, un accompagnement, une aide à l'insertion. Elles s'attachent à préserver ou redonner sa dignité à chaque personne.

Au cours de l'année 2002, **le Secours Catholique** :

- a accueilli 1 205 familles au cours de ses permanences ou visites,
- sa Commission des aides a concerné 455 ménages.

Plus de **40 % des situations de précarité rencontrées** par le Secours Catholique **concernent des familles rurales**.

- Plus d'un ménage aidé sur 2 a des enfants à charge
- Dans plus d'un cas sur 4 il s'agit de femmes seules avec enfants
- Plus de 8 ménages sur 10 résident dans un logement stable (le plus souvent en HLM), mais 4 sur 10 déclarent être en situation d'impayés de loyers. Une même proportion évoque un impayé d'énergie.

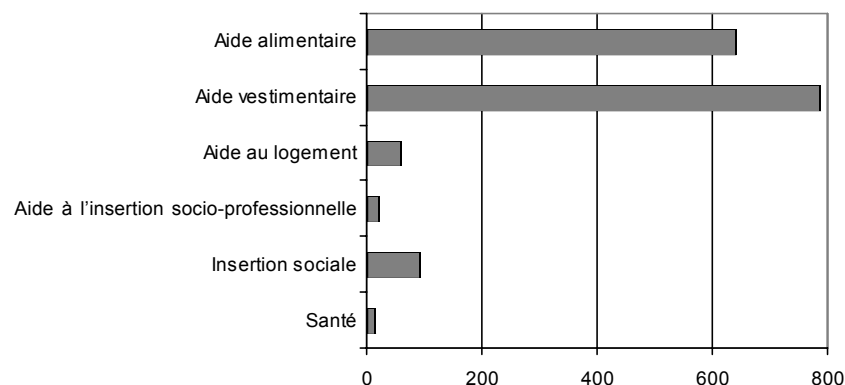
Le Secours Populaire, comme la Passerelle, accueille principalement des familles, les personnes seules représentant moins de 15 % des bénéficiaires.

Le Secours Catholique dispose de 16 lieux d'accueil en Loir-et-Cher, 4 accueils pour errants, 5 Épiceries sociales⁹ et 2 vestiaires.

Les épiceries sociales ont pour objectif de permettre aux familles, orientées par un travailleur social, de bénéficier de produits alimentaires, d'entretien ou d'hygiène en versant une participation solidaire.

9. Le Secours Catholique est membre de l'épicerie sociale "la Passerelle"

Nombre de familles aidées par le Secours Populaire en 2003 selon le domaine d'intervention



D'après source : Secours Populaire Français

Les bénéficiaires d'une aide dans le domaine de l'hébergement ou du logement

➤ Recours à la veille sociale

Le Service d'Accueil et d'Orientation

115 : numéro téléphonique d'urgence sociale des sans-abris
Le Service d'Accueil et d'Orientation (SAO) permet de répondre 24 h / 24 à l'urgence en matière de besoins vitaux

En 2001, 3 demandes enregistrées au **SAO** sur 4 concernaient l'hébergement d'urgence. En 2002, en raison notamment des difficultés rencontrées au cours de l'année par l'une des deux structures d'accueil, les services ont représenté une part plus importante de l'activité du SAO (parmi lesquels 600 colis alimentaires et 222 repas servis).

Pour les demandes d'hébergement, les personnes sont orientées dans 95 % des cas vers les Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS).

Les demandes sont majoritairement formulées par des hommes (84 % en 2002) et dans 6 cas sur 10 par des personnes résidant à Blois. Les "sans domicile fixe" sont à l'origine de 3 demandes sur 10.

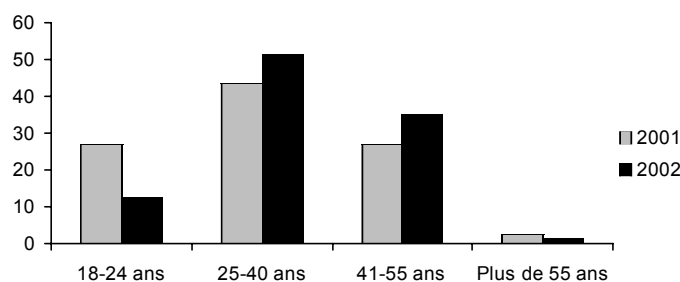
Les personnes de moins de 40 ans totalisent près de 7 demandes sur 10.

Parmi les bénéficiaires d'un service autre que l'hébergement, 40 % déclarent ne disposer d'aucune ressource, 58 % bénéficient du RMI ou de l'AAH.

➤ Appels composés sur le 115 : environ 4 500 demandes réelles en 2002, principalement pour un hébergement

➤ SAO : 213 personnes accueillies en 2002 au Prieuré¹⁰ (804 personnes en 2001, le SAO fonctionnant alors sur deux CHRS)

Répartition des demandes de services selon l'âge du demandeur (en %)



D'après source : Aide aux Sans Logis

10. Le SAO a fonctionné avec deux structures jusqu'en juillet 2002. Les statistiques portant sur la Résidence Cécile Breton ne sont pas disponibles

ALT : Allocation de Logement Temporaire, versée aux associations agréées qui disposent de logements destinés à l'accueil de personnes défavorisées

➤ L'accueil et l'hébergement d'urgence

Accueil par les municipalités ou associations

Hors Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale et logements conventionnés ALT, **16 places d'hébergement d'urgence** sont mises à disposition dans le département. Il s'agit dans tous les cas d'hébergement à **caractère très temporaire**. Y sont principalement accueillis des hommes seuls, de passage en Loir-et-Cher, pour une ou deux nuits. Il s'agit le plus souvent de jeunes ou de personnes de 35 - 40 ans. Un certain nombre peuvent être qualifiés de "routards réguliers". En 2002, **374 personnes ont été accueillies**.

Personnes accueillies par les municipalités et les associations

Commune	Structure	Nb de places	Nb de personnes accueillies
Mondoubleau	Mairie	2	5
Montoire / Loir	Mairie	1	24
Selles-sur-Cher	CCAS	2	34
Romorantin	CCAS / Secours Catholique	4	311
Vendôme	CIAS / Secours Catholique	3	
Salbris	Secours Catholique	2	
Onzain	Secours Catholique	2	
Total		16	

Accueil en CHRS

CHRS : Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale offrant un accompagnement dans une démarche de réinsertion sociale, un hébergement de court ou moyen séjour à des personnes cumulant des difficultés familiales, sociales ou économiques.

154 places dont :

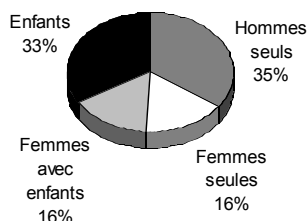
- 25 pour jeunes
- 71 pour femmes avec ou sans enfants
- 58 pour hommes

NB : en raison de la fermeture du Foyer Cécile Breton en avril 2003, les statistiques 2002 relatives aux caractéristiques des personnes ne portent que sur quatre structures. En 2001, ce foyer avait accueilli 478 personnes, dans 8 cas sur 10 en accueil d'urgence.

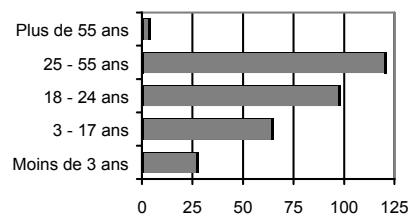
➤ 137 jeunes sont entrés en FJT en raison d'une rupture familiale ou d'une situation d'urgence (soit plus d'un sur 10)

Répartition des personnes accueillies en CHRS

selon la situation familiale



selon l'âge



D'après sources : CHRS - DDASS

Trois personnes sur dix sont des jeunes de 18 à 25 ans, fréquemment accueillis suite à une rupture familiale ou conjugale ou à la perte d'un hébergement amical. **Près d'une demande d'accueil sur cinq concerne un jeune en situation d'errance.**

Les ruptures conjugales ou familiales (dont plus des deux tiers avec violence) constituent le **principal motif de demande d'hébergement des femmes.**

Près de 400 refus d'admission ont été enregistrés au cours de l'année, faute de places disponibles. L'ouverture, en avril 2003, d'un CADA (Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile) devrait permettre d'améliorer les possibilités d'hébergement rendues difficiles par l'accroissement au cours des dernières années du nombre de demandeurs d'asile en Loir-et-Cher.

Accueil de jeunes en difficulté en FJT

Les quatre Foyers de Jeunes Travailleurs (FJT) ont hébergé 1 198 jeunes en 2002, parmi lesquels **7 % étaient sans emploi ni formation en cours**. Appelés à accueillir un nombre croissant de jeunes en difficulté, les FJT s'orientent vers un statut de Résidence Sociale. Deux structures disposent déjà d'un agrément en ALT.

- Près d'un ménage sur dix résidant dans un logement social se trouve en situation d'impayé de loyer
- Près de la moitié sont des impayés de 3 à 6 mois

- Le tiers des impayés émane de personnes isolées
- 20 % concernent des demandeurs d'emploi
- 5 % des jeunes de moins de 25 ans
- Près de 9 sur 10 disposent de faibles ressources (moins de 60 % des plafonds HLM)
- Les deux tiers déclarent un revenu inférieur à 30 % des plafonds

En 2002 :

- 422 assignations (en hausse de 6 %)
- 238 commandements de quitter les lieux (+ 2,1 %)
- 35 interventions effectives de la force publique (17 en 2001)

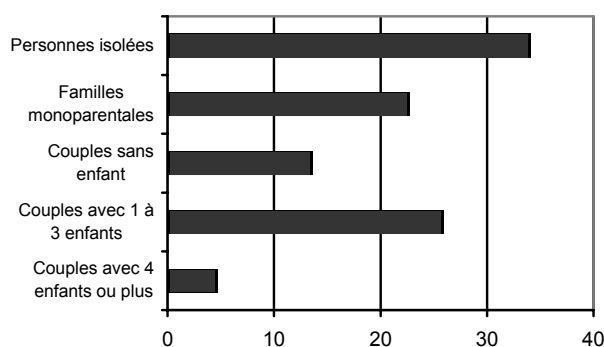
➤ Impayés de loyers dans les logements sociaux

Nombre de ménages ayant un impayé de loyers ou en contentieux au 31/12/2002

	Nombre de ménages	Part des locataires concernés
Nb d'impayés de 3 à 6 mois	798	4,5 %
Nb d'impayés de 7 à 11 mois	407	2,3 %
Nb d'impayés de 12 mois et plus	474	2,7 %
Total des impayés de plus de 3 mois	1 679	9,4 %
Nb de commandements	457	2,6 %
Nb d'assignations	244	1,4 %

D'après sources : Bailleurs sociaux

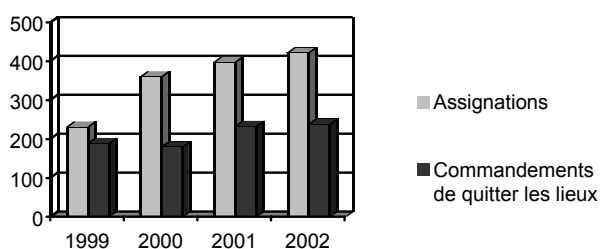
Répartition des locataires ayant des impayés de loyers de trois mois et plus selon la composition familiale (en %)



D'après sources : Bailleurs sociaux

➤ Hausse sensible des procédures d'expulsions locatives

Evolution du nombre de procédures



D'après source: Préfecture

Depuis quatre ans le nombre de procédures d'assignation ne cesse de croître. La hausse enregistrée en 2002 s'explique pour partie par la mise en place de nouvelles possibilités de saisine.

Le Fonds de Solidarité Logement (FSL) permet d'aider les ménages défavorisés à accéder ou à se maintenir dans un logement décent.

➤ 1 339 ménages ont bénéficié d'une aide du FSL sous forme de prêts ou de secours (en hausse de 27 % par rapport à 2001)

➤ 283 ont bénéficié d'une mesure d'accompagnement social

➤ Forte progression du nombre de ménages aidés par le FSL

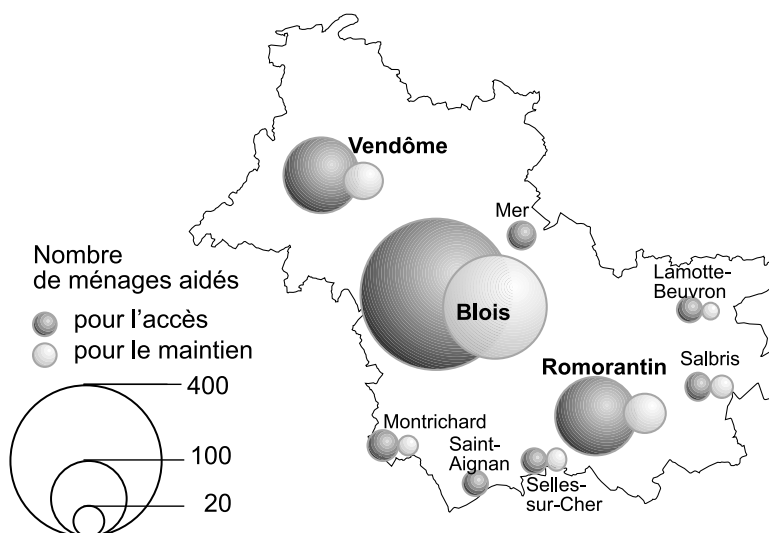
Suite à une baisse importante en 2001, en raison notamment de la mise en place d'autres dispositifs, l'année 2002 se caractérise par une hausse (+ 14,3 %) du nombre de dossiers examinés en Commission et une augmentation de près de 35 % des aides accordées pour l'accès à un logement, octroyées dans 8 cas sur 10 sous forme de secours financiers. **Le nombre de bénéficiaires se situe néanmoins en deçà des niveaux antérieurs à 2001.**

Nombre de bénéficiaires du FSL et évolution

	2001	2002	Evolution 02 / 01	
Accès à un logement	736	990	+ 34,5 %	↗↗
Maintien dans un logement	317	349	+ 10,1 %	↗↗
Nombre de ménages aidés	1 053	1 339	+ 27,2 %	↗↗

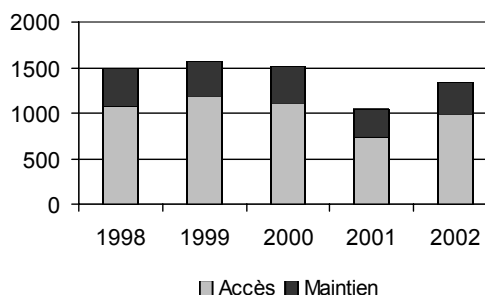
Source : CAF - Secrétariat du FSL

Répartition des bénéficiaires du FSL en 2002
(pour les communes qui totalisent plus de 10 ménages par type d'aide)



D'après source : CAF - Secrétariat du FSL

Evolution du nombre de bénéficiaires du FSL



Source : CAF - Secrétariat du FSL

➤ 6 ménages sur 10 résident à Blois

➤ 27 % des aides du FSL sont attribuées à des bénéficiaires du RMI

➤ 33 % à des demandeurs d'emploi

➤ Le tiers des bénéficiaires a moins de 30 ans

➤ En 2002, le nombre de personnes seules, déjà sur-représentées en 2001, a fortement progressé

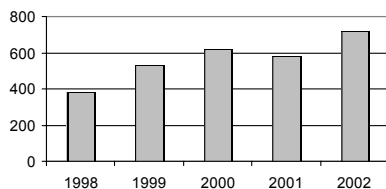
Les mesures d'Accompagnement Social Lié au Logement (ASLL), intégrées au dispositif FSL, consistent notamment à :

- rechercher un logement adapté aux besoins du ménage
- aider à l'organisation matérielle
- aider à la gestion du budget logement

La Cellule Maintien de l'Energie (CME) aide les ménages en difficulté à prévenir des coupures d'électricité, de gaz ou de toute autre source d'énergie

➤ 717 ménages aidés dont 558 par la CME et 159 par la DDASS¹¹, soit en moyenne 5,5 dossiers pour 1 000 ménages

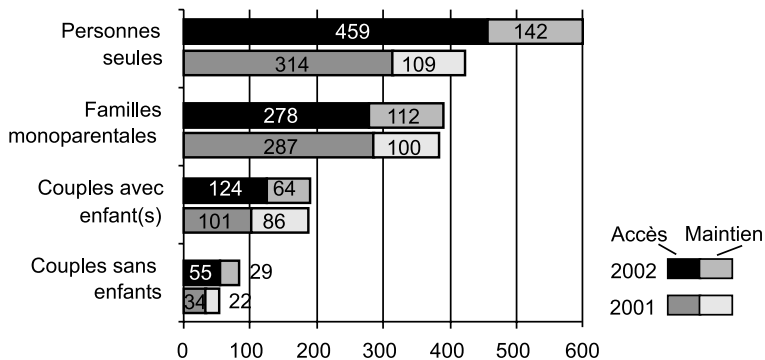
Evolution du nombre de bénéficiaires d'une aide au maintien de l'énergie



Source : DDASS - Secrétariat CME

11. La Cellule Maintien de l'Energie examine les dossiers lorsque les factures dépassent 305 euros. Les différents partenaires de la CME peuvent aider les ménages dont les impayés sont inférieurs. Seuls les ménages aidés par la DDASS sont ici comptabilisés avec ceux de la CME.

Composition familiale des ménages aidés par le FSL et évolution 2001 - 2002



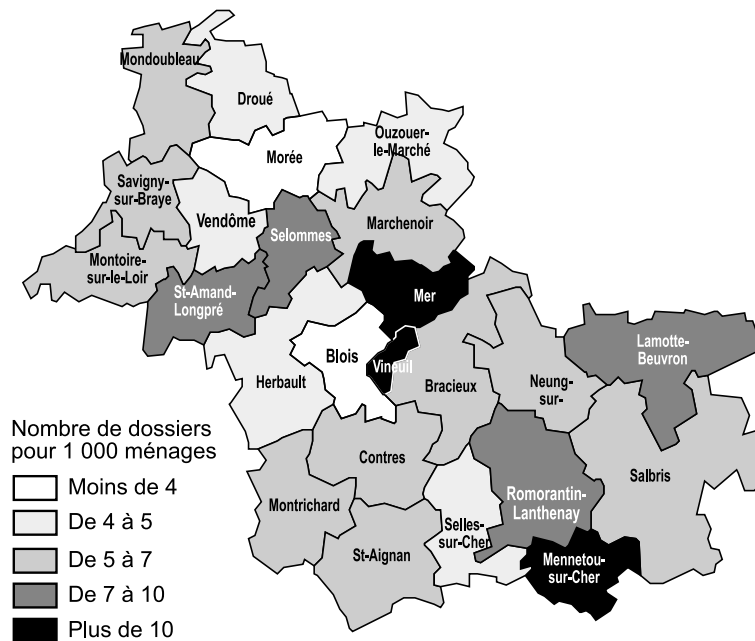
D'après source CAF - Secrétariat du FSL

Trois ménages aidés sur 10 sont des familles monoparentales. Elles sont proportionnellement plus nombreuses à recourir à une aide pour le maintien que les personnes seules. Ces dernières bénéficient de 46 % des aides octroyées pour l'accès et 41 % pour le maintien.

Les 283 mesures d'accompagnement social (mises en oeuvre ou renouvelées) ont aussi largement concerné des personnes isolées (51 %) et des jeunes de moins de 30 ans (35 %).

➤ **Les ménages rencontrant des difficultés de paiement de leurs factures d'énergie**

Nombre de dossiers traités par la Cellule Maintien de l'Energie pour 1 000 ménages en 2003



D'après sources : DDASS (Secrétariat CME) - INSEE (RGP 99)

L'accès aux soins des plus démunis

CMU : Couverture maladie Universelle (dispositif composé de deux volets)

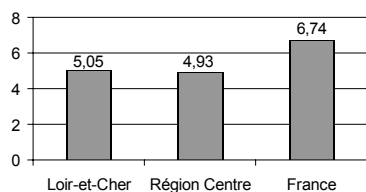
- **CMU de base** permet d'affilier automatiquement au régime général d'assurance maladie toute personne résidant en France de façon stable et régulière n'ayant pas de droits ouverts.
- **CMU complémentaire** fournit une complémentaire gratuite aux résidents stables et réguliers, sous conditions de ressources.

Les personnes dont les ressources sont légèrement supérieures au plafond de la CMU peuvent bénéficier d'une **aide à la mutualisation : le dispositif Diapasom**.

Mis en place dans le Loir-et-Cher il est, depuis 2003, repris par le dispositif national.

L'**AME** : Aide Médicale Etat prend en charge, sous condition de ressources, les frais de santé des personnes ne répondant pas aux critères de résidence.

Part de la population bénéficiant de la CMU complémentaire (en %)

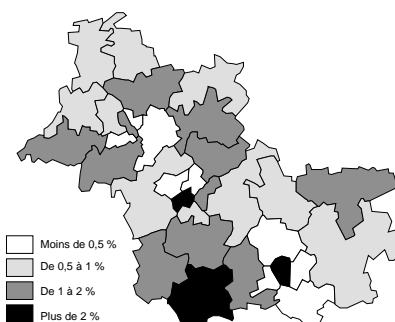


D'après source : DREES (régimes général, agricole et des professions indépendantes).

► Parmi l'ensemble des bénéficiaires de la CMU complémentaire :

- 53 % sont des femmes
- 45,2 % ont moins de 20 ans
- 52 % ont moins de 25 ans
- 1,8 % ont plus de 65 ans

Part des bénéficiaires de la CMU de base sur l'ensemble des assurés de la CPAM (mars 2004)



D'après source : CPAM de Loir-et-Cher

► La CMU couvre près de 17 000 bénéficiaires

Au niveau national, près de 28 % des personnes affiliées à la CMU de base bénéficient également de la complémentaire. Sur cette base on peut estimer qu'environ 17 000 personnes sont couvertes au total par le dispositif en Loir-et-Cher en 2002.

Les bénéficiaires de la CMU, de l'AME et de l'aide à la mutualisation

	Nombre d'assurés 31/12/2002	Nombre d'ayants droit 31/12/2002	Nombre total de bénéf. 31/12/2002	Evolution du nombre de bénéficiaires 02/01	
CMU de base	2 232	1 770	4 002	+ 11,4 %	↗↗
CMU complémentaire	9 810	5 083	14 893	- 4,6 %	↘
AME	nd	nd	242	+ 72,9 %	
Diapasom	nd	nd	423	+ 133,7 %	

D'après source : CPAM de Loir-et-Cher - MSA

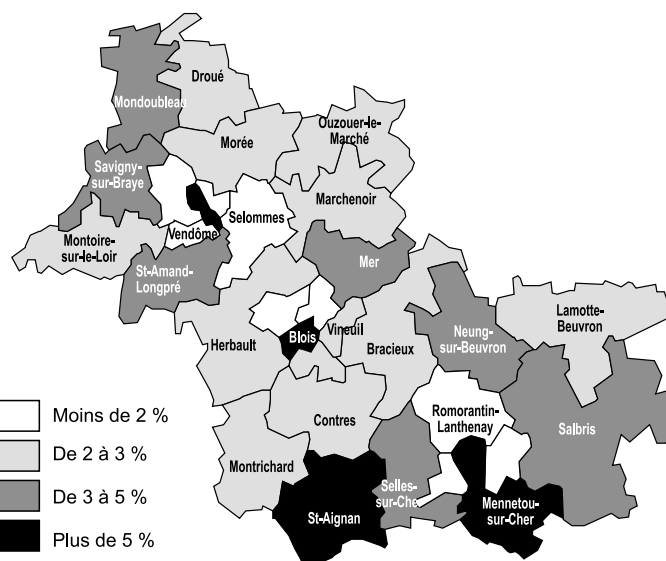
nd : non disponible

Le nombre de bénéficiaires de la CMU de base n'a cessé de croître depuis la mise en place du dispositif au 1^{er} janvier 2000. Le réexamen des droits arrivés à échéance d'un nombre important de bénéficiaires, au cours du 2nd semestre 2002, a modifié sensiblement la tendance en 2002 pour la complémentaire. Le nombre global de bénéficiaires de la complémentaire est en net recul (le nombre d'assurés augmente alors que celui des ayants droit accuse une forte baisse).

Néanmoins les entrées dans le dispositif se maintiennent à un niveau élevé. La CPAM enregistre à elle seule, en 2002, 232 nouveaux bénéficiaires de la CMU de base et 3 593 pour la complémentaire.

Bien que ne touchant qu'un nombre restreint de personnes, l'aide à la mutualisation DIAPASOM connaît un développement important, avec 242 entrées dans l'année. Parallèlement, l'AME en compte 165. Moins de 0,8 % de la population du département se trouve concernée par cette aide (2,4 % au plan national).

Part des bénéficiaires de la CMU complémentaire sur l'ensemble des assurés de la CPAM (mars 2004)

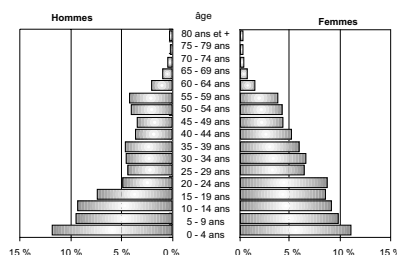


D'après source : CPAM de Loir-et-Cher

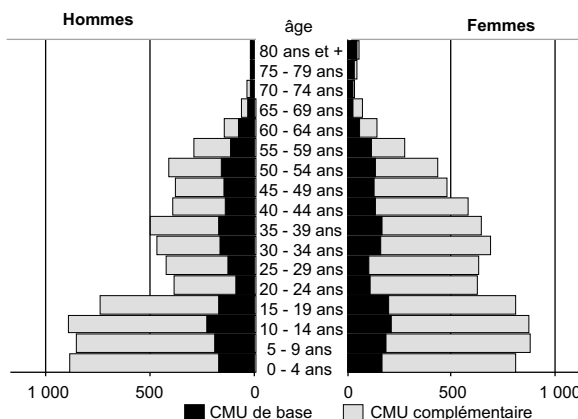
Les bénéficiaires de la CMU sont fortement présents dans les principales agglomérations (à Blois, 5,2 % des assurés CPAM sont affiliés à la CMU de base et 13,3 % à la complémentaire). La complémentaire, attribuée sous conditions de ressources, concerne également une part importante de la population de la Vallée du Cher, d'une partie de la Sologne ainsi que celle de plusieurs cantons situés sur la frange nord-ouest du département (Mondoubleau, Savigny-sur-Braye ou Saint-Amand-Longpré).

Répartition du nombre de bénéficiaires de la CMU* par sexe et âge au 31/12/02

Poids des bénéficiaires de la CMU complémentaire dans la population (31/12/2002)



D'après sources : CPAM - MSA - INSEE



* CMU de base et complémentaire ont été superposées pour faciliter la lecture du graphique. Il ne faut cependant pas en conclure que toutes les personnes couvertes par la CMU de base bénéficient également de la complémentaire.

D'après source : CPAM de Loir-et-Cher - MSA

La Permanence d'Accès aux Soins de Santé (PASS) favorise l'accès aux soins des personnes en situation de précarité ainsi qu'un accompagnement dans les démarches nécessaires à la reconnaissance de leurs droits.

Deux PASS sont en place en Loir-et-Cher, à Blois et à Vendôme.

➤ La Permanence d'Accès aux Soins de Santé

Sur Blois, aucune statistique n'est actuellement disponible.

171 patients relevaient de la **PASS de Vendôme** en 2002 (61 en 2001, année d'installation du dispositif) : plus d'un sur quatre se trouvait en attente de régularisation de ses droits et 16 % ne disposaient d'aucune couverture sociale. Près d'un sur 10 ne disposait d'aucun logement.

Près de 30 % des patients ont 60 ans ou plus, 15 % sont des jeunes femmes de moins de 26 ans.

➤ Les personnes rencontrant des difficultés particulières liées à une dépendance

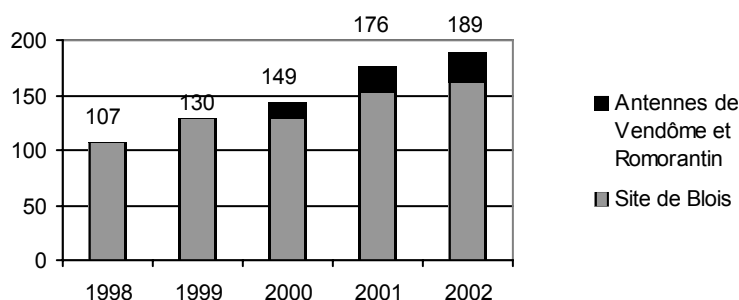
CSST : Centre Spécialisé conventionné de Soins aux Toxicomanes.

CCAA : Centre Spécialisé en Alcoologie (Centre de Cure Ambulatoire en Alcoologie)

Tous deux assurent l'accueil, la prise en charge sanitaire, sociale et éducative de personnes ayant des conduites addictives.

Un accompagnement peut s'effectuer sur plusieurs années

Evolution du nombre de patients reçus par le CSST



D'après source : VRS (Vers un réseau de Soins)

➤ **162 patients** ont été reçus à Blois par l'association VRS (soit une augmentation de 6,5 %) dont :

➤ **87 nouveaux**

➤ **29 femmes**

Nombre de patients venus consulter en CCAA

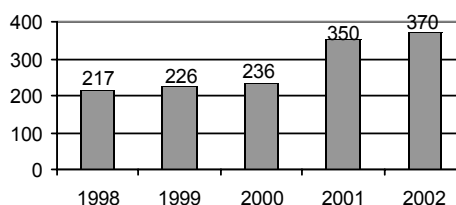
	2000	2001	2002
Nb de patients	Loir-et-Cher 236	350	370
Nb de patients pour 1 000 habitants de 20 à 70 ans	Loir-et-Cher 1,2	1,8	1,9
	France 2,6	2,7	2,5

Sources : OFDT, CCAA, INSEE-RGP

➤ 370 consultants ont été reçus au CCAA en 2002

➤ Dans 3 cas sur 4, il s'agit de nouveaux patients

Evolution du nombre de patients venus consulter en CCAA



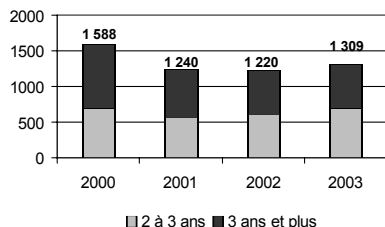
D'après source : CCAA

Personnes rencontrant d'importantes difficultés d'accès à l'emploi

➤ Une population fragile : les demandeurs d'emploi de très longue durée

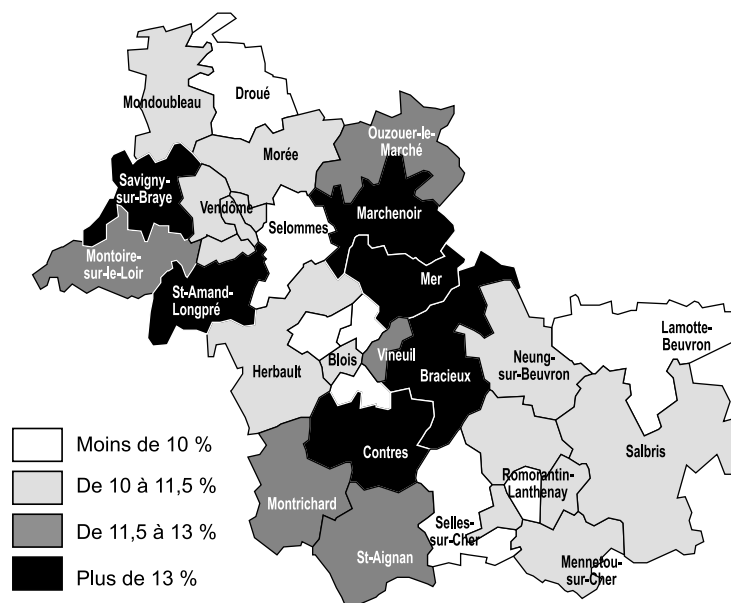
➤ 1 220 demandeurs d'emploi sont inscrits depuis plus de 2 ans au 31/12/02 (soit 11,5 % de l'ensemble des inscrits) dont 615 depuis plus de 3 ans

Evolution du nombre de demandeurs d'emploi de très longue durée



D'après source : ANPE

Part des demandeurs d'emploi de plus de 2 ans dans le total des demandeurs d'emploi au 31/12/2003¹²



D'après source : ANPE

12. Demandes d'emploi de fin de mois de catégorie 1 (personnes immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi à temps plein, n'ayant pas travaillé plus de 78 heures au cours du mois précédent).

ASI : Accompagnement social individualisé proposé aux personnes les plus éloignées de l'emploi.

➤ **629 mesures ASI**

Blois : 275
Romorantin : 195
Vendôme : 159

➤ **Un bénéficiaire sur quatre ne dispose pas d'un logement autonome**

➤ **Un accompagnement vers l'emploi ou la formation est mis en place pour 7 personnes sur 10**

➤ **Un soutien psychologique est apporté à 4 bénéficiaires sur 10**

PLIE : Plan Local pluriannuel pour l'Insertion et l'Emploi qui vise à faciliter l'insertion et l'accès à l'emploi aux personnes les plus en difficulté. La durée du parcours d'insertion est variable et peut se prolonger sur plusieurs années.

Deux PLIE en Loir-et-Cher :

- **PLIE du Blaisois** sur le territoire d'Agglopolys (Communauté d'agglomération de Blois) depuis début 2003. En 2002, le périmètre se limitait à Blois et Saint-Gervais-la-Forêt.

- **PLIE du Vendômois** sur le territoire des Communautés de Communes du Pays de Vendôme et du Vendômois Rural

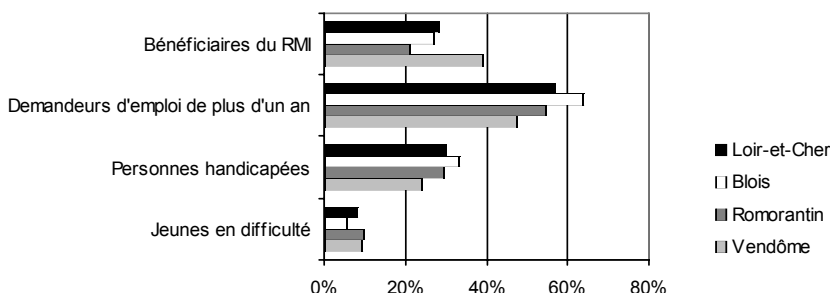
➤ **200 nouvelles personnes ont bénéficié des PLIE en 2002**

➤ **A Blois, les deux tiers des entrées ont été accordées à des personnes résidant dans la ZUS**

➤ **Bénéficiaires d'une aide à l'insertion sociale et professionnelle**

L'appui social individualisé (ASI)

Répartition des mesures selon les bénéficiaires¹³



D'après source : DDASS

Le nombre de mesures ASI accordées a progressé de 9 % en un an, principalement au bénéfice de l'arrondissement de Romorantin. Destiné aux personnes les plus éloignées de l'emploi, cet accompagnement a notamment concerné plus de 200 chômeurs inscrits depuis plus de 3 ans parmi les 356 demandeurs d'emploi de longue durée.

En Vendômois, un effort particulier en faveur des bénéficiaires du RMI a été engagé. Le public des jeunes en grande difficulté et des personnes handicapées est resté stable en 2002.

Les hommes sont majoritaires dans les arrondissements de Blois et Vendôme. A l'inverse, les femmes ont été plus nombreuses à se voir prescrire une mesure ASI en Romorantin, notamment pour celles de plus de 50 ans.

Les bénéficiaires du PLIE

Nombre d'entrées et nombre de bénéficiaires des PLIE

	Nombre d'entrées			Nombre de bénéficiaires		
	2001	2002	Evol. 02/01	2001	2002	Evol. 02/01
PLIE du Blaisois	145	132	- 9,0%	325	362	11,4%
PLIE du Vendômois	66	68	3,0%	188	199	5,9%
Total	211	200	- 5,2%	513	561	9,4%

D'après sources : PLIE du Blaisois - PLIE du Vendômois

A Vendôme, les femmes sont très majoritaires (70 % des 199 bénéficiaires en 2002) alors qu'à Blois, en moyenne sur trois ans, l'équilibre hommes / femmes est observé.

Les jeunes ont été un peu moins nombreux à bénéficier d'un accompagnement dans le cadre d'un PLIE en 2002 (24,6 % de l'ensemble des bénéficiaires contre 29 % en 2001), sans doute en partie en raison d'une montée en puissance du programme TRACE.

Le PLIE du Vendômois souligne l'augmentation sensible du nombre de chômeurs de plus de 3 ans.

Plus d'une personne sur 4 dispose d'un niveau VI de formation (niveau équivalent au mieux à celui d'une classe de cinquième).

13. Certaines personnes peuvent être comptabilisées plusieurs fois.

➤ Baisse du nombre de jeunes accompagnés (21 entrées à Blois en 2002 contre 52 en 2001)

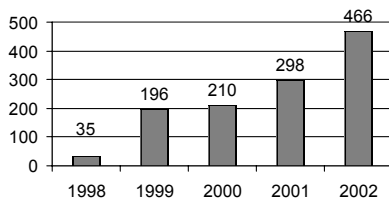
➤ 83 bénéficiaires reconnus travailleurs handicapés

➤ 207 bénéficiaires du RMI (soit une hausse de plus de 15 %)

➤ 216 demandeurs d'emploi¹⁴ de longue durée (en hausse de 22 %), soit 4 bénéficiaires sur 10

Le programme **TRACE** (Trajet d'accès à l'emploi) destiné aux jeunes les plus éloignés de l'emploi vise à favoriser leur insertion professionnelle par la mise en œuvre d'un parcours individualisé (accompagnement pendant 18 mois)

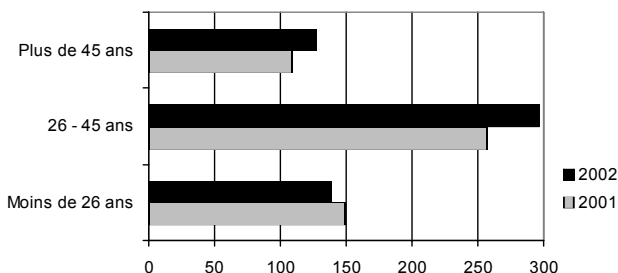
Evolution du nombre d'entrées dans TRACE



D'après sources : Mission Locale - PAIO

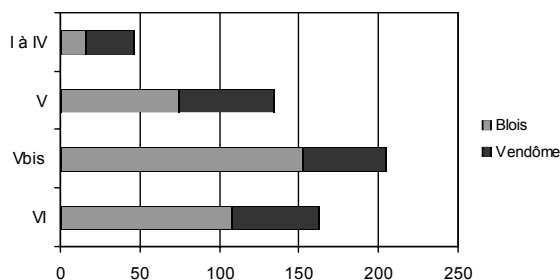
14. non bénéficiaires du RMI

Répartition par âge des bénéficiaires des PLIE et évolution



D'après sources : PLIE du Blaisois - PLIE du Vendômois

Répartition des bénéficiaires des PLIE selon le niveau de formation¹⁵



D'après sources : PLIE du Blaisois - PLIE du Vendômois

Les jeunes bénéficiaires du programme TRACE

Nombre d'entrées dans TRACE

	2001	2002	Evolution 01/02
Blois	160	256	60,0%
Romorantin	78	113	44,9%
Vendôme	60	97	61,7%
Total	298	466	56,4%

D'après sources : Mission Locale - PAIO

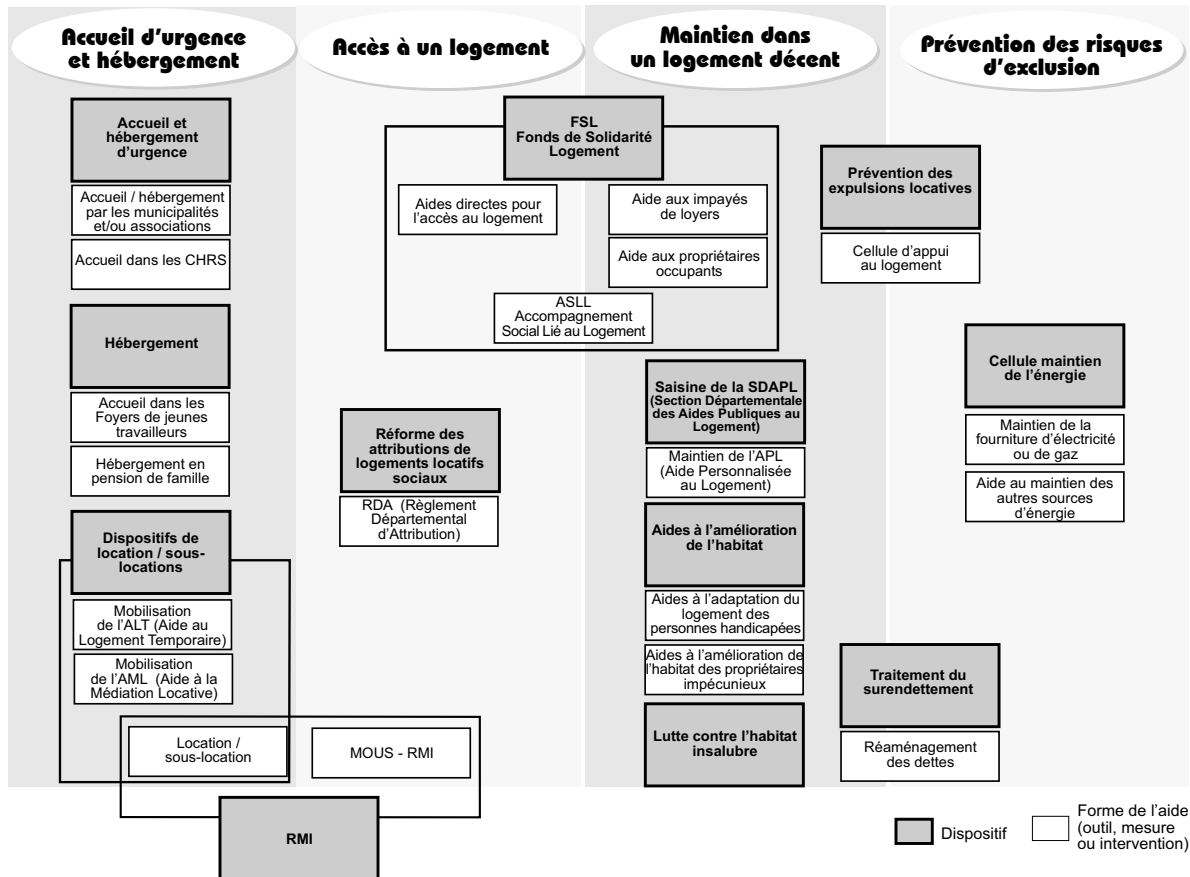
Un nombre croissant de jeunes a pu bénéficier d'un parcours individualisé. Près de la moitié des sorties réalisées en 2002 le sont pour un emploi stable.

15. I : diplôme de niveau Bac + 4 et au-dessus ; II : diplôme de niveau Bac + 3 ; III : diplôme de niveau Bac + 2 ; IV : diplôme de niveau Bac ; V : diplôme de niveau BEP, CAP ; V bis : diplôme de niveau BEPC, fin de seconde ou de première sans diplôme ; VI : certificat d'études, fin de formation générale ou aucune formation scolaire.

Éléments sur les dispositifs et mesures de lutte contre l'exclusion

Dispositifs et mesures d'hébergement ou d'accès à un logement

Schématisation des principaux dispositifs et mesures liés à l'hébergement et au logement, opérationnels en 2002



➤ Accueil et hébergement d'urgence - Hébergement

Accueil par les municipalités, les associations

	2001	2002	Evolution
Nombre de personnes accueillies par les municipalités, les associations	nd	374	-

nd : non disponible

Accueil en CHRS (court, moyen ou long séjour)

	2001	2002	Evolution
Nombre de places en CHRS	154	154	➔
Nombre de personnes prises en charge (hors enfants)	678	543	↘↘
Financement DDASS (en milliers d'euros)	2 346	2 394	↗

Sources : DDASS - CHRS

Dispositifs d'hébergement

	2001	2002
Nombre de jeunes accueillis en FJT et repérés comme étant en grande difficulté	nd	137
Nombre de personnes hébergées en pension de famille	7	6

Sources : FJT - Aide aux Sans Logis

CHRS : Centre d'hébergement et de Réinsertion Sociale

Fermeture du Foyer Cécile Breton en avril 2003 (dissolution de l'association gestionnaire en novembre 2002) qui a généré une baisse de la capacité d'hébergement au cours du second semestre 2002

- ↗↗ évolution supérieure à 10 %
- ↗ évolution comprise entre 1 et 10 %
- ➔ évolution comprise entre - 1 et + 1 %
- ↘ évolution comprise entre - 1 et - 10 %
- ↘↘ évolution inférieure à - 10 %
- ns : évolution non significative

➤ **Renforcement important du dispositif ALT en 2002, ayant permis notamment de répondre aux besoins d'hébergement des demandeurs d'asile.**

Dispositifs de location et sous-location

	2001	2002	Evolution
Aide au logement temporaire (ALT)			
Nombre de logements conventionnés	9	26	↗↗
Nombre de chambres (FJT)	18	19	↗
Nombre de chambres d'hôtel	8	11	↗↗
Nombre de places ¹⁶	54	117	↗↗
Aide à la Médiation Locative (AML)			
Nombre de logements en sous-location	43	41	↘
Nombre d'organismes bénéficiaires	3	3	→

Sources : DDASS - DDE

Dispositifs logement en faveur des bénéficiaires du RMI

ALGIM : Association pour le Logement et la Gestion Immobilière

MOUS : Maîtrise d'Oeuvre Urbaine et Sociale

	2001	2002	Evolution
Nombre de familles relogées	13	21	↗↗
Nombre de ménages présents dans le parc ALGIM au cours de l'année	78	83	↗
Nb de familles suivies dans le cadre de la MOUS	32	38	↗↗

Source : CDAHR-PACT de Loir-et-Cher

➤ Aides à l'accès et au maintien dans un logement décent

Le Règlement Départemental d'Attribution de logements sociaux (RDA)

	2001	2002	Evolution
Nombre d'offres de logements émanant des organismes HLM	450	nd	-
Nombre de demandes de logement	408	nd	-
Part des demandes urgentes en %	87 %	-	-

Source : Préfecture

Les aides du FSL (Fonds de Solidarité Logement)

➤ **Progression forte du nombre de bénéficiaires des mesures d'aide ou d'accompagnement mises en place dans le cadre du FSL**

	2001	2002	Evolution
Nombre de dossiers examinés par la Commission d'attribution	2 381	2 721	↗↗
Nb d'aides accordées pour l'accès au logement	736*	990	↗↗
dans le parc public	542	786	↗↗
dans le parc privé	170	204	↗↗
Nombre d'aides accordées pour le maintien	317	349	↗↗
dans le parc public	278	302	↗
dans le parc privé	39	47	↗↗
Nombre de mesures d'accompagnement social (pour l'accès, pour le maintien)	238	283	↗↗

Source : CAF - Secrétariat du FSL

* En 2001, 712 relogements ont été effectués, certains ménages ont bénéficié d'une aide à l'installation, aux frais de déménagement ou d'une mesure d'accompagnement sans être relogés avec l'aide du FSL.

16. Tous modes d'hébergement confondus

SDAPL : Section Départementale des Aides Publiques au Logement qui vise principalement à maintenir l'aide au logement dans des situations d'impayés pour prévenir des risques éventuels d'expulsion.

Maintien de l'Aide Personnalisée au Logement

	2001	2002	Evolution
Nombre de dossiers examinés par la SDAPL ou traités par délégation pour la location	4 036	3 658	↘
Nombre de dossiers d'accédants à la propriété	330	363	↗
Nombre de ménages suivis	nd	1 311	-

Sources : DDE- Secrétariat de la SDAPL

Les aides à l'amélioration de l'habitat des personnes âgées ou handicapées

➤ Les aides à l'adaptation du logement touchent un public âgé : pour les propriétaires occupants, il s'agit de personnes de plus de 60 ans dans plus de 8 cas sur 10.

	2001	2002	Evolution
Aide à l'adaptation du logement dans le parc locatif social			
Nombre de bénéficiaires	19	24	↗↗
dont pers. handicapées de moins de 60 ans	11	8	↘↘
Montant des subventions du Conseil Général (en euros)	34 712	33 083	↘
Aide à l'adaptation du logement dans le parc privé (propriétaires occupants)			
Nombre de bénéficiaires	69	100	↗↗
dont pers. handicapées de moins de 60 ans	12	12	→
Montant des subventions du Conseil Général ¹⁷ (en euros)	51 367	70 156	↗↗

Source : Conseil Général

Lutte contre l'habitat insalubre

	2001	2002	Evolution
Nombre de plaintes d'insalubrité instruites	30	21	↘↘
Nombre d'arrêtés préfectoraux	2	4	ns

Source : DDASS

➤ Prévention des risques d'exclusion

➤ Hausse du nombre d'assignations, en partie liée aux nouvelles possibilités de saisines

➤ Hausse du nombre d'interventions de la force publique mais qui reste néanmoins relativement faible au regard du nombre de demandes d'intervention, ce qui traduit l'aboutissement favorable de nombreuses procédures amiables.

Expulsions locatives et interventions de la Cellule d'appui au logement

	2001	2002	Evolution
Nombre d'assignations à comparaître	398	422	↗
Nombre de demandes de concours de la force publique	182	181	→
Nombre d'interventions effectives de la force publique	17	35	↗↗

Source : Préfecture

Les aides accordées par la Cellule Maintien de l'Energie et la DDASS

➤ Très forte progression du nombre de bénéficiaires d'aide au maintien de l'énergie.

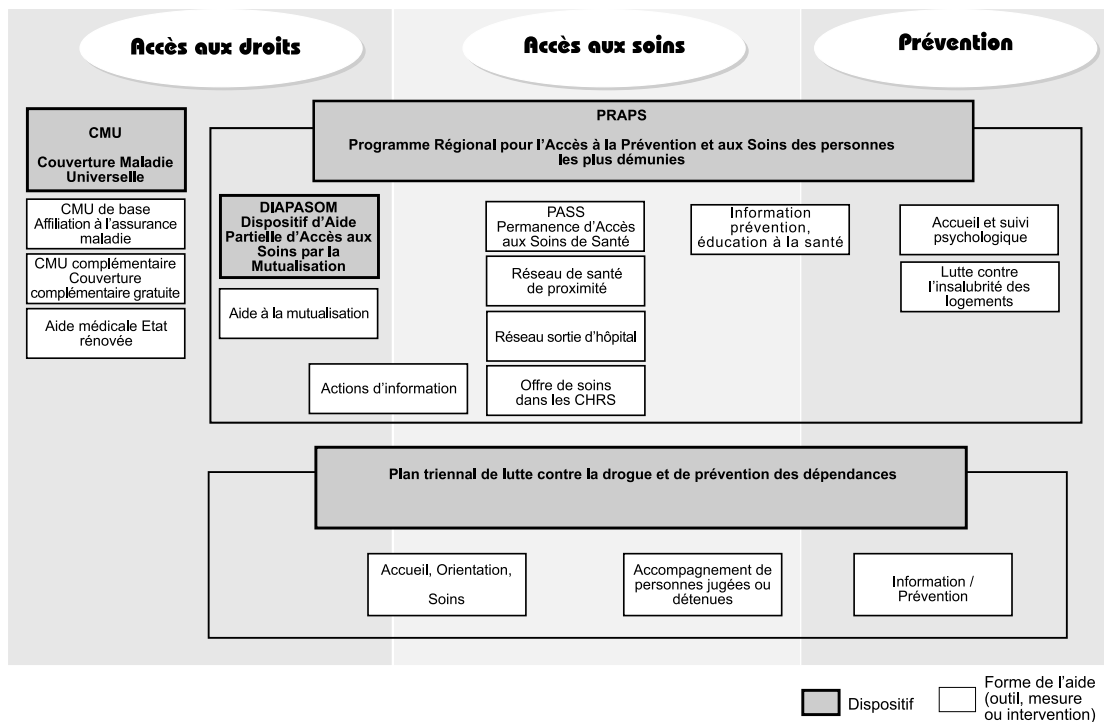
	2001	2002	Evolution
Nombre de foyers bénéficiaires	578	717	↗↗
dont pris en charge par la CME	425	558	↗↗
Montant en milliers d'euros (dossiers CME et financement DDASS)	201,9	248,4	↗↗

Sources : DDASS - Secrétariat CME

17. Le taux de subvention pour l'adaptation du logement dans le parc privé, fixé à 20 % du montant des travaux en 2001, est désormais modulé entre 10 et 20 % suivant le revenu des bénéficiaires.

Dispositifs et mesures liés à la santé

Schématisation des principaux dispositifs et mesures liés aux soins et à la santé, opérationnels en 2002



➤ **Recul sensible du nombre de bénéficiaires de la CMU complémentaire suite au réexamen des droits arrivés à échéance.**

➤ **Forte hausse du nombre de bénéficiaires des autres dispositifs d'aide en matière de couverture sociale**

PRAPS : Plan Régional pour l'Accès à la Prévention et aux Soins des plus démunis.

- Actions d'information, d'éducation à la santé et de prévention
- Accompagnement des plus démunis vers l'offre de soins
- Développement et adaptation de l'offre de soins.

PASS : Permanence d'Accès aux Soins de Santé

CCAA : Centre de Cure Ambulatoire en Alcoologie

CSST : Centre Spécialisé conventionné de Soins aux Toxicomanes.

Des actions d'information, d'orientation et de prévention, ainsi qu'un accompagnement social viennent compléter l'offre de soins proposée par le CCAA comme par le CSST.

➤ **Poursuite en 2002 de l'accroissement du nombre de patients reçus par les deux structures**

➤ Couverture maladie

	2001	2002	Evolution
Nb de bénéficiaires de la CMU de base	3 594	4 002	↗
Nb de bénéficiaires de la CMU complémentaire	15 603	14 893	↘
Nombre de bénéficiaires de l'Aide Médicale Etat (AME)	140	242	↗
Diapasom	181	423	↗

Sources : CPAM - MSA

➤ Les actions du PRAPS

	2001	2002	Evolution
Nombre d'actions du PRAPS	15	16	ns
Montant en milliers d'euros	268,6	483,5	↗
Nombre de patients de la PASS de Vendôme	61	171	↗

Source : ORS - PASS de Vendôme

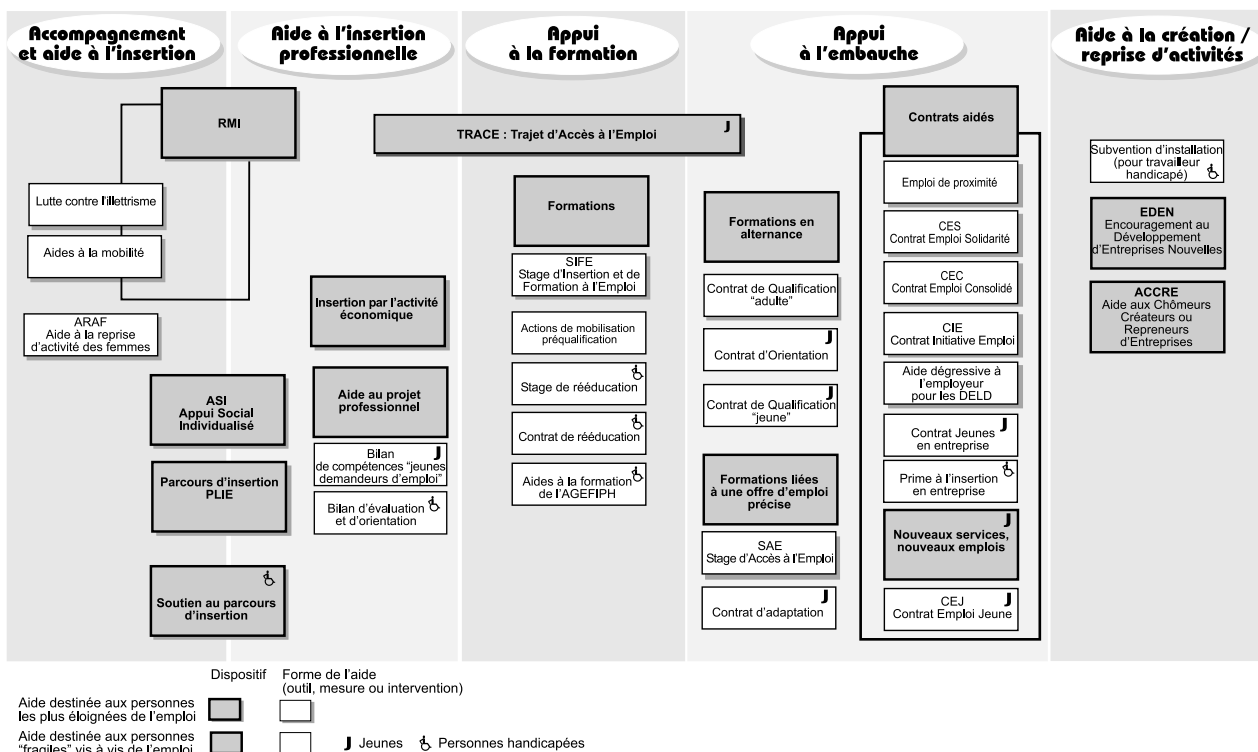
➤ Lutte contre la drogue et de prévention des dépendances

	2001	2002	Evolution
CCAA Nombre de patients	350	370	↗
Nombre de consultations	1 083	945	↘
CSTT Nombre de patients	176	189	↗
Nb de consultations médicales	1 130	1 246	↗
Nb de consult. Psychologiques	278	233	↘
dont en Maison d'arrêt	-	59	-
Nb d'interventions sociales ou éducatives	860	713	↘

Sources : CCAA - VRS

Dispositifs et mesures liés à l'emploi ou à l'insertion professionnelle

Schématisation des principaux dispositifs et mesures liés à l'emploi et à l'insertion professionnelle, opérationnels en 2002



Certaines aides présentées dans le schéma ne figurent pas dans les tableaux ci-après, les chiffres correspondant n'étant pas disponibles.

➤ Dispositifs d'accompagnement social en vue de favoriser une insertion sociale et professionnelle

La lutte contre l'illettrisme

Les seuls éléments chiffrés disponibles sur les situations d'illettrisme sont issus des tests effectués lors de la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD). Un bilan réalisé entre septembre 1999 et juin 2000 place **le Loir-et-Cher parmi les départements où la proportion de jeunes éprouvant de graves difficultés de lecture est la plus élevée** : 7,3 % contre 3,6 % en moyenne nationale.

Des données plus récentes (JAPD 2001-2002) indiquent que 12 % des jeunes Français rencontrent des difficultés réelles de compréhension, dont la moitié sont dans une situation qui pourrait déboucher sur l'illettrisme. Ces informations, fondées sur un autre système d'évaluation, ne peuvent être comparées aux précédentes.

Une autre source, incomplète, permet néanmoins d'apporter un éclairage sur la situation en Loir-et-Cher : le nombre de personnes ayant bénéficié d'une action d'acquisition des savoirs de base. Toutefois les intervenants signalent un décalage entre les situations repérées et le public accueilli en formation. Ce dernier est en effet davantage féminin, alors que lors des JAPD les difficultés sont plus prégnantes chez les hommes.

Parmi les structures qui proposent des actions de formation, quatre sont intervenues dans le cadre du programme IRILL (Insertion Réinsertion ILLettrisme) en 2002 : la CAF, Alire, Aide aux sans logis et le Greta.

Les chiffres du tableau présentent l'ensemble des actions mises en place par Alire, indépendamment des objectifs (insertion socioprofessionnelle, insertion des primo arrivants, formation des salariés, accompagnement à la scolarité, etc.), de la durée ou des intervenants (professionnels ou bénévoles).

Le soutien au parcours d'insertion
regroupe plusieurs aides :

- Soutien et suivi de l'insertion (destiné à favoriser l'intégration professionnelle en compensant le handicap dans des situations liées à la préparation, à l'accès et au maintien dans l'emploi)
- Aides techniques
- Aides humaines

► **Comme pour l'ensemble du territoire français, le nombre de bénéficiaires du dispositif est en progression en 2002.**

► **Progression importante du nombre de bénéficiaires de l'ASI**

► **Moins d'entrées dans le PLIE du Blaisois en 2002**

► **Augmentation du nombre global de bénéficiaires (près des deux tiers avaient déjà amorcé leur parcours au 1er janvier 2002)**

Actions mises en place dans le cadre de la lutte contre l'illettrisme

	1999 Ensemble structures*	2000 Alire	2001 Alire	2002 Alire
Nombre d'actions de lutte contre l'illettrisme réalisées	21	10	13	16
Nombre de personnes bénéficiant d'une action	1 055	683	809	858

* bilan CRIA 1999-2000 réalisé pour l'ensemble des structures intervenantes, identifiées en Loir-et-Cher
Sources : CRIA 41 - ALIRE

► **Dispositifs d'accompagnement social en vue de favoriser l'accès à un emploi**

Soutien au parcours d'insertion des personnes handicapées

		2001	2002	Evolution
Nombre de bénéficiaires	♿	65	69	↗

Source : AGEFIPH

L'ASI : Appui Social Individualisé

	2001	2002	Evolution
Nombre de bénéficiaires d'une mesure ASI	455	629	↗↗
Nombre de renouvellements	114	145	↗↗

Source : DDASS

Les bénéficiaires d'un PLIE (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi)

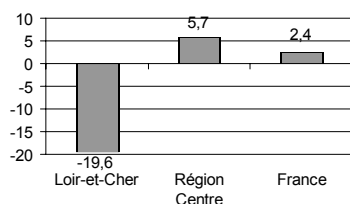
	2001	2002	Evolution
Nombre d'entrées dans le PLIE	211	200	↘
Nombre de bénéficiaires	513	561	↗
Nombre de sorties du PLIE vers un emploi ou une formation	85	113	↗↗
Nombre de sorties du PLIE sans suite (abandon, déménagement, retraite, etc)	67	97	↗↗
Nombre de personnes suivies par un référent ANPE	240	150	↘↘

Sources : ANPE - PLIE du Blaisois - PLIE du Vendômois

➤ Les structures d'insertion par l'économique en Loir-et-Cher en 2002 :

4 associations intermédiaires
5 entreprises d'insertion
5 ateliers ou chantiers d'insertion
2 Régies de quartier
1 entreprise de travail temporaire d'insertion

Evolution du nombre mensuel moyen de personnes mises à disposition par les associations intermédiaires 2001-2002 (en %)



D'après sources : DARES - DRTEFP

Le programme TRACE est destiné aux jeunes non qualifiés ou en difficulté (sociale, familiale, etc).

➤ Dispositifs destinés aux personnes les plus éloignées de l'emploi

L'Insertion par l'activité économique

	2001	2002	Evolution
Associations intermédiaires (AI)			
- Nombre d'heures de travail effectuées par les personnes mises à disposition	198 645	192 005	↘
- Nombre mensuel moyen de personnes mises à disposition par les AI	595	478	↘↘
- Nb d'agrément délivrés aux AI par l'ANPE	411	320	↘↘
Entreprises d'insertion (EI)			
- Nombre d'embauches sous CDD	25	25	→
- Nombre d'embauches sous contrats aidés	11	2	↘↘
Ateliers ou chantiers d'insertion			
- Nombre d'embauches en CES	138	118	↘↘
- Nombre d'embauches en CEC	13	25	↗
- Nombre d'embauches sous autres contrats aidés	3	2	ns
Entreprise de travail temporaire d'insertion (ETTI)			
- Nombre d'heures de travail effectuées par les personnes en mission	52 047	35 632	↘↘
- Cumul annuel du nombre de personnes agréées en mission, actives au dernier jour de chaque mois	191	124	↘↘

Sources : DDTEFP - ANPE

L'activité des structures d'insertion par l'activité économique diminue plus fortement en Loir-et-Cher que sur l'ensemble de la France : baisse de plus de 3 % du nombre d'heures de travail effectuées par les personnes mises à disposition dans les Associations Intermédiaires (- 0,3 % en moyenne nationale), recul de 32 % du nombre d'heures de travail effectuées par les personnes en mission en ETTI (21 % pour la France).

TRACE (Trajet d'Accès à l'Emploi)

	2001	2002	Evolution
Nombre d'entrées dans le dispositif	298	466	↗↗

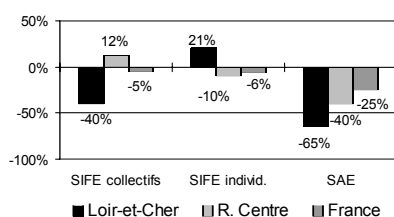
Sources : Mission Locale - PAIO - DDTEFP

TRACE a été relancé par le second programme de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, adopté en juillet 2001 ; il a accueilli 56 % de jeunes de plus en 2002 (+ 60 % en Région Centre). Cette évolution est donc imputable à un recours plus systématique au dispositif combiné à un fort accroissement du chômage des jeunes (+ 17,5 % en 2002).

► Le nombre de contrats de qualification adultes se maintient à un niveau peu élevé, comme on peut l'observer aux niveaux régional ou national.

SIFE : Stage d'Insertion et de Formation à l'Emploi
SAE : Stage d'Accès à l'Entreprise

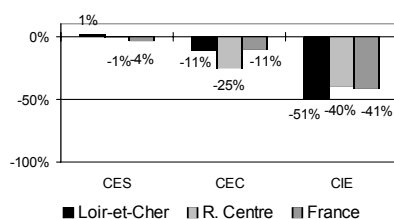
Evolution du nombre de bénéficiaires d'un SIFE ou SAE 2001-2002 (en %)



D'après sources : ANPE - CNASEA - DRTEFP

CES : Contrat Emploi Solidarité
CEC : Contrat Emploi Consolidé
CIE : Contrat Initiative Emploi

Evolution du nombre de bénéficiaires d'un contrat aidé 2001-2002



D'après sources : ANPE - CNASEA - DRTEFP

EDEN : Encouragement au Développement d'Entreprises Nouvelles.

ACCRE : Aide aux Chômeurs Créateurs ou Repreneurs d'Entreprises

La formation en alternance

	2001	2002	Evolution
Nombre de contrats de qualification adultes	32	36	↗↗

Source : DDTEFP

Dispositifs de formation

	2001	2002	Evolution
SIFE collectifs	626	373	↘↘
SIFE individuels	47	57	↗↗
SAE	173	61	↘↘

Sources : ANPE - CNASEA - DRTEFP

Les contrats aidés (signés dans l'année)

	Nature et durée du contrat	2001	2002	Evolution
CES	CDD de 3 à 12 mois renouvelable dans la limite de 24 mois	1 073	1 084	↗
CEC	CDI ou CDD de 12 mois renouvelable pendant 5 ans	235	208	↘↘
CIE	CDI ou CDD de 12 à 24 mois	392	194	↘↘

Sources : DDTEFP - ANPE

L'ensemble des mesures du programme de prévention de l'exclusion du marché du travail (SIFE, SAE, CES, CEC, CIE) accuse un très fort recul, avec 22 % de bénéficiaires en moins en 2002 (baisse des enveloppes financières mises à disposition).

Seul le CES, de loin la mesure la plus usitée, progresse légèrement dans le département (la Région Centre et la France enregistrent une baisse modérée, cette même année).

Parallèlement, la Région Centre a supprimé en 2002 son dispositif dit des "emplois de proximité" destiné à favoriser l'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi en difficulté par la création d'activités nouvelles dans les secteurs de l'économie solidaire.

Dispositifs d'aide à la création ou à la reprise d'activité

	2001	2002	Evolution
EDEN			
- Nombre de bénéficiaires de l'aide (bénéficiaires de minima sociaux)	0	18	ns
ACCRE			
- Nombre de bénéficiaires du dispositif	148	138	↘
- Nombre de chèques conseil accordés	92	48	↘↘

Sources : DRTEFP - DDTEFP

➤ Dispositifs destinés aux personnes "fragiles"

Aide au projet professionnel

Ont principalement été considérés
comme fragiles,
vis à vis de l'accès à l'emploi

J les jeunes peu ou pas qualifiés

♿ les personnes handicapées

	2001	2002	Evolution
Bilan de compétences "jeunes demandeurs d'emploi" J			
- Nombre de bilans réalisés	0	2	ns
Bilan d'évaluation et d'orientation ♿	96	79	↘↘

Sources : Conseil Régional - AGEFIPH

Dispositifs d'appui à la formation

Nombre de bénéficiaires	2001	2002	Evolution
Actions d'insertion : mobilisation - pré-qualification J	nd	414	-
+ de 26 ans	nd	108	-
Aide à la formation de l'AGEFIPH ♿	45	79	↗↗

Sources : Conseil Régional - AGEFIPH

Les actions d'insertion (mobilisation et pré-qualification) financées par la Région Centre s'adressent à des personnes sans qualification (niveau V bis et VI). Les jeunes de moins de 26 ans (principal public visé jusqu'en 2001) ont représenté près de 80 % des entrées en 2002. Les femmes sont majoritaires (58 %).

Dispositifs de formation en alternance et d'insertion des jeunes

Nombre de bénéficiaires	2001	2002	Evolution
- d'un contrat d'orientation J	12	7	↘↘
- d'un contrat de qualification jeunes J	307	263	↘↘
- d'un contrat d'adaptation J	229	153	↘↘
- d'un contrat d'apprentissage J	1 735	1 733	→
dont bénéficiaires de l'aide à l'apprentissage AGEFIPH J♿	28	30	ns
- d'un contrat jeune en entreprise ¹⁸ J	-	240	-

Sources : DDTEFP - AGEFIPH

Une orientation forte vers le contrat jeune en entreprise est constatée dès sa mise en application. Parallèlement est observé un franc recul des dispositifs de formation en alternance et du contrat d'adaptation destiné à un public jeune susceptible d'occuper rapidement un emploi. Cette tendance est également soulignée aux niveaux régional et national. Particularité du Loir-et-Cher, le contrat d'apprentissage se maintient à un niveau élevé (5 contrats sont signés en moyenne pour 100 jeunes de 15 à 24 ans contre 3 au niveau national).

18. Mesure mise en place par la loi du 29 août 2002, à destination des jeunes de 16 à 22 ans de niveau V, V bis ou VI

Le Contrat Emploi Jeune instauré dans le cadre du programme Nouveaux Services - Emplois-Jeunes était destiné aux jeunes de 18 à 26 ans sans emploi ou de 26 à 30 ans sans expérience professionnelle ou reconnus handicapés.

Suite à l'arrêt du dispositif aucune entrée sur un nouveau poste ne peut s'effectuer depuis juin 2002. La convention étant signée pour 5 ans, en cas de rupture du contrat par le salarié, le poste peut être néanmoins proposé à un autre jeune.

La Prime à l'insertion vise à aider les personnes handicapées à accéder à l'emploi et à encourager les entreprises à poursuivre leurs efforts en faveur de l'embauche des personnes handicapées.

Sont éligibles à la prime les CDD de 12 mois ou plus et les CDI.

L'aide à la réinsertion professionnelle s'adresse aux agriculteurs dans l'obligation de cesser leur activité agricole en raison d'une situation économique qui n'apparaît plus redressable.

Nouveaux Services - Emplois-Jeunes

	Durée de la convention	2001	2002	Evolution
Nombre de bénéficiaires ¹⁹	5 ans J	274	244	↘↘

Source : DDTEFP

Contrats aidés : la Prime à l'insertion en entreprise

		2001	2002	Evolution
Nombre de contrats primés	♿	322	210	↘↘

Source : DDTEFP

Dispositifs d'aide à la création ou à la reprise d'activité

		2001	2002	Evolution
Aide à la création d'activité	♿	8	4	ns

Source : AGEFIPH

L'aide à la réinsertion professionnelle des agriculteurs en difficulté

		2001	2002	Evolution
Nombre de dossiers		6	14	↗↗

Source : ADASEA

Réalisé avec le concours financier
du Conseil Général de Loir-et-Cher

Directeur de la publication : Alain QUILLOUT
Tirage : 300 exemplaires
Dépôt légal à parution
ISSN 1625-4627

19. hors Education Nationale et Ministère de l'Intérieur